Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de Lorraine

« Pas de printemps sans Hirondelles »

Bilan de l'opération

MEUSE

PATRIMOINE DE BELLES FORETS

Les Sonneurs de la côte
Association de Préservation de l'Environnement et de la Qualité de la Vie - Pagny-sur-Moselle

Rapport 2022

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT GRAND EST

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Pas de printemps sans « Hirondelles »

Parce qu'on ne peut protéger que ce que l'on connaît

Remerciements

Depuis 2016, un grand nombre d'habitants et d'associations se mobilise et répond favorablement à cet inventaire des Hirondelles. Même durant la période Covid, où l'absence d'animations pouvait réduire la mobilisation, des habitants ont maintenu le cap et ont poursuivi leur suivi en partageant leurs observations.

Un merci aux membres des associations et merci à tous les contributeurs individuels, aux élèves et enseignant.es des classes des écoles participantes à l'opération « Connais ton Parc » :
le Carrefour des jeunes, le CPIE Meuse, Hirrus, La Maison du Clément, Les Sonneurs de la Côte, Torcol, La Vallée Buissonnière.

ALAIN RUSE, ALAIN WOINBEE, ANDRÉE FISCHER, ANNE CARBONNEL, ANTHONY PARENT, ARNAUD BRASSELLE, ARNAUD LESTAGE, AURÉLIE AIGLE, AURÉLIE TOUSSAINT, BERNADETTE ARLUISON, BERNARD CATALPA, BERNARD GOUYAU, BERNARD KERDRAON, BIRRINGER ARMAND, BLANDINE DESJARDINS-KAISER, BRUNO SALVADOR, CAROLINE CHÂTEAUX, CATHERINE GIGOUX, CE1-CE2 ECOLE LUCIEN CROISET, CE1 GROUPE SCOLAIRE DE MONTAUVILLE, CE2-CM1-CM2 ECOLE ROBERT DOISNEAU, CE2-CM1 ECOLE CAROLINE AIGLE, CE2 ECOLE MAURICE HUMBERT, CETTE ANNÉE SEULEMENT UN, CHISTOPHE PARRENIN, CHRISTEL CONTIGNON, CHRISTIAN GASTON, CHRISTIAN WURTZ, CHRISTINE HION, CHRISTINE RINGESSEN, CLAIRE DERDAINE, CLASSE DE MONTAUVILLE, CLAUDE BUBOIS, CLAUDE FONKNECHTEN, CLAUDE GUILLAUME, CLAUDE MANET, CLAUDINE MICHEL, CLÉMENT FONTAINE, CLÉMENT HUEBRA, CM1-CM2 ALBERT LEBRUN, COLETTE KLAG, CORINNE PAVESI, CP-CE1-CE2 ECOLE DE PUXIEUX, CP-CE1 ECOLE DE CHAMBLEY, CP CE1 ECOLE LUCIEN CROISET, CP ECOLE MAURICE HUMBERT, CPIE MEUSE, DAMIEN LAVALLÉE, DANIÈLE GERARD-VIOLLE, DANIÈLE JOLY, DENIS BOULOT, DENIS JACQUEMOT, DENIS PARISOT, DENIS POROTTI, DENIS RICHARD BLACKBOURN, DOMINIQUE CORNET, DOMINIQUE GRESNIK, DYLAN ROYER, ÉCOLE D'ASSENONCOURT CLASSE MATERNELLE, ECOLE D'EUVILLE CLASSE DE CE2, ECOLE D'EUVILLE CLASSE DE CM1, ÉCOLE DE BELLES-FORÊTS CLASSE CP-CE1, ECOLE DE BELLEVILLE, ÉCOLE DE BOUCQ CE1-CE2, ÉCOLE DE BOUCQ CM1-CM2, ÉCOLE DE BRULEY, ECOLE DE GÉNICOURT, ÉCOLE DE GUERMANGE CLASSE CM1-CM2, ECOLE DE JAILLON, ECOLE DE LACROIX-SUR-MEUSE CLASSE DE CP-CE1-CE2, ÉCOLE DE LUCEY CLASSE MATERNELLE, ÉCOLE DE MANDRES AUX 4 TOURS CLASSE, ÉCOLE DE MÉNIL-LA-TOUR CLASSE CP-CE1, ÉCOLE DE ROGÉVILLE, ECOLE DE WAVILLE, ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE CLASSE MATERNELLE, ÉCOLE JEAN FEIDT CLASSE MATERNELLE, ÉCOLE SAINT-EXPURÉRY CLASSE CP, ECOLE SAINT-MANSUY, ECOLE SAIZERAIS, ELDA CHTOURBINE, ÉLIANE JUNG, ELISABETH MONTANINI, ELISE TISSERANT-CHARTON, EMÉLINE JACQUES, EMILIE PELTRE, EMILIEN KRON, EMMANUEL GAILLOT, EMMANUELLA RUPPERT, ÉVELINE MORISOT, FABIENNE KERDRAON, FAMILLE ERNESTI, FAMILLE HUMBERT, FAMILLE SAINT-PÉ, FRANCA DI MATTIA, FRANCIS BAGARD, FRANCIS LABARRE, FRANÇOIS CHEVALIER, FRANCOISE JOLY, FRANÇOISE PRÉCIGOUT, GAËLLE PFIHL, GÉRARD LIÉGEOIS, GILLES BOYETTE, GS-CP ECOLE DE CHAMBLEY, GS-CP ECOLE GUSTAVE CHARPENTIER, GUY SANZEY, HABITANT.ES D'ONVILLE, HABITANT.ES DE BERNÉCOURT, HABITANT.ES DE BRULEY, HABITANT.ES DE BUXIÈRES, HABITANT.ES DE CHAILLON, HABITANT.ES DE FRÉMERÉVILLE-SOUS-LES-CÔTES, HABITANT.ES DE SAINT-BAUSSANT, HABITANTS DE MARBACHE, HECTOR JEANNOT, HÉLÈNE DANGIEN, HERVINE GALLIOU, ISABEL MENDES, ISABELLE GIRARD, JACQUES ARLUISON, JEAN-CLAUDE FIACRE, JEAN-CLAUDE HUMBERT, JEAN-JACQUES MAXANT, JEAN-LOUIS GRESNIK, JEAN-LUC DANY, JEAN-LUC SCHOULLER, JEAN-MARC GAULARD, JEAN-MARC SCATTOLIN, JEAN-MARIE CUNY, JEAN-MARIE STARCK, JEAN-MICHEL BEAUREGARD, JEAN CORSAINT, JEAN FRANÇOIS RINGEISEN, JEAN PAUL BOLOT, JEANINE COLLIN, JÉRÔME STEPHAN, JOHAN CLAUS, JOSIANE PREVOT, JULIE JARDIN, JULIEN SORET, KARINE VERKLER, LA MAISON DU PAYS DES ETANGS, LA VALLÉE BUISSONIÈRE, LAETICIA DANNER, LAURE LEBRAUD, LAURENT RUPPERT, LES SONNEURS DE LA CÔTE, LILIANE GODART, LOUISE LAFITTE, LUCILE JUVENTON, MADAME FONKNECHTEN, MADAME ROUX, MAËL DUBOIS, MANON LE LONQUER, MARC SAINT-PÉ, MARIANNE PIERSON, MARIE-AGNÈS PIERROT, MARIE-ALICE MINKER, MARIE-ASTRID STRAUSS, MARIE-CÉCILE STARCK, MARIE-HÉLÈNE CLAUDEL, MARIE-JOSÉ CORDEBAR, MARIE-PIERRE TROTOT, MARIE-THÉRÈSE SINTEFF, MARILYSE BOURCIER, MARINE PULCE, MARTIN GROSDEMANGE, MARTINE FOURCHER, MARTINE PELTRE, MATERNELLE ECOLE LES TILLEULS, MATERNELLE ECOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL, MAUDE, MICHEL HIRTZ, MICKAELE HECHT, MIREILLE COSTE, MJC DE BEAUMONT CENTRE AÉRÉ, MYRIAM POULLARD, NADINE ET DOMINIQUE RENNESSON, NATHALIE BORGONDO, NATHALIE PLONGUÉ, NELLY BARTHOLUS,

NICOLE BLAISE, NINON FESLER, NINON FESLER, ODILE BEIRENS, OLIVIER MULLER, PATRICK JEANNOT, PÉRISCOLAIRE D'APREMONT-LA-FORÊT, PIERRE PSZONAK, PÔLE DÉCHETS SARREBOURG, PS/MS MÉNIL LA TOUR, RAYMONDE VIRION, RÉMY HAMANT, RENÉE DAUPHIN, ROBERT GUILLEMETTE, ROGER MARCHAL, ROLAND MANGIN, SACHA PITETTI, SAMUEL NOURRY, SAMUEL ROBINET, SÉBASTIEN HUSSE, SÉVERINE FLORY, SEVERINE HUAUX, SIMON COUVAL, SOLÈNE FOSSARD, STÉPHANE CORBEIL, TANIA JALOCHA, TEDDY BRACARD, THIERRY DUVAL, THOMAS MIJEON, THOMAS PELERIN, TORCOL, ULIS JULES VERNE DIEULOUARD, VALÉRIE FELTGEN, VALÉRIE PAYEUR, WILLIAM VILAIN, YANNICK HUMBERT, YVES LOMBARD

Sommaire :

Introduction 3

Un contexte et des actions sur le territoire 4

Les communes inventoriées 5

La typologie de prospection 7

Les prospections des villages ..... P1 à P7

Les observations par espèce 17

L'Hirondelle de fenêtre 20

L'Hirondelle rustique 24

Le Martinet noir 29

La réglementation 32

Le document cerfa 35

Conclusion / Réflexion 37

Perspective 38

Introduction

« Protéger, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel » est une orientation inscrite dans la charte du Parc. Et parce que les inquiétudes grandissent, cet objectif se justifie d'autant plus. Les impressions de perte de biodiversité sont confirmées par différentes études, en particulier le « Suivi des Oiseaux Communs en France [1]» qui synthétise sur la période 1989-2019, les évolutions des tendances de ces oiseaux. Bien que communes jusqu'alors, de nombreuses espèces connaissent un déclin de leur population. Ces déclins montrent la nécessité de protéger les espèces et surtout les milieux nécessaires à leur développement.
Le programme « Pas de printemps sans Hirondelles » s'attache à 3 espèces protégées : l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique et le Martinet noir. Pour ces espèces, le document cité plus haut indique les tendances de leur évolution sur la période 2001-2019 :

- de - 23,3 % pour l'Hirondelle de fenêtre
- de - 25 % pour l'Hirondelle rustique
- de - 46 % pour le Martinet noir

L'opération « Pas de printemps sans Hirondelles » fédère différents acteurs autour de la sensibilisation et l'inventaire des nids d' « Hirondelles[2] ». Par la connaissance qu'il apporte, ce programme permet de protéger l'existant, de sensibiliser les habitant.es et les élu.es pour agir à la hauteur de nos possibilités.

Ce rapport est le reflet des inventaires qui nous ont été retournés sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine, voire au-delà, menés par les habitants, les associations et le Parc.

La réalisation de l'inventaire dans chaque village assure une présence. Cette présence montre l'intérêt et permet d'expliquer les préoccupations que l'on porte aux Hirondelles. En effet, lors des rencontres, il s'agit d'évoquer la problématique de ces espèces, et ainsi d'expliquer les liens nécessaires qu'elles ont avec l'ensemble de la biodiversité.

Durant ces dernières années, si particulières, nous avons mis à profit le déploiement d'une interface de localisation des nids d'Hirondelles et de Martinet. Il s'agit bien d'un outil, d'une aide, d'un support de la connaissance. Il ne règlera pas la problématique de ces espèces. Malgré tout, nous espérons que partager la connaissance facilitera les actions, parce qu'on ne peut protéger que ce que l'on connait.

La présentation des observations et leurs analyses diffère dans ce rapport au regard des années précédentes. En effet, nous nous basons sur les observations disponibles dans l'application Hirondelles. Ces données s'échelonnent de 2014 à 2022. Les bilans, rapports et les synthèses sont désormais présentés en prenant en compte l'ensemble des années d'inventaires pour ce programme, et non plus l'année de l'opération. Avec la nouvelle structuration des données, orientée par l'application Hirondelles, l'analyse tient compte uniquement des observations à l'adresse postale. Par ailleurs, l'application s'est enrichie de données historiques, contenues dans des carnets de terrain d'observateurs et partagées avec l'outil. Ainsi les chiffres communiqués peuvent être, à la marge, différents des rapports antérieurs. Enfin, l'emprise des cartes s'étend à la Lorraine. En effet, le rayonnement de cette action dépasse le territoire du PnrL.

Vous trouverez également en fin de document les démarches et les attentions particulières à porter aux bâtiments qui accueillent ces espèces.

Il est à noter que ce ne sont pas les seules espèces protégées abritées par nos constructions. Chouettes, chauve-souris sont des espèces auxquelles nous devons porter également une attention particulière.

---

[1] Vous trouverez les résultats de Vigie-Nature :
https://www.vigienature.fr/fr/observatoires/suivi-temporel-oiseaux-communs-stoc/resultats-3413

[2] Le suivi concerne l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique ainsi que le Martinet noir qui n'est pas une hirondelle

Un contexte et des actions sur le territoire

De la sensibilisation à l'inventaire

Aucun « couarail » n'a été effectué cette année, pour aller à la rencontre des habitants et leurs apporter une information sur la problématique des Hirondelles. C'est une communication médiatique qui s'est organisée par des interviews à la presse et la radio. Nous avons réalisé un reportage avec l'Est-Républicain, le Républicain lorraine et Vosges matin sur l'action de la commune d'Assenoncourt pour la protection des nids d'Hirondelles sur un bâtiment communal. Par ailleurs, une émission de radio a été enregistrée à propos de la situation des Hirondelles et a invité à l'inventaire de leurs nids.

La finalisation d'un outil en ligne a effectuée après de nombreux mois de travail, et a ainsi permis à l'application « Hirondelles » d'être déployée en juin 2022. Une version aboutie vous est proposée :

https://hirondelles.pnr-lorraine.com

C'est une application web, c'est-à-dire qu'elle n'est pas soumise aux aléas des versions des mobiles. En effet, nous avons voulu cette application utilisable en mode mobile afin de toucher toutes les populations, y compris les jeunes.

L'outil propose un volet cartographique pour localiser à l'adresse postale, une liste des observations et l'accès au détail de chaque observation.

Les supports « papier[3] » d'échanges, d'informations et d'inventaires sont toujours disponibles.

1- Page d'accueil de l'application Hirondelles

L'intervention dans les écoles avait été très tôt identifiée dans l'opération comme une nécessité à la sensibilisation. Elle devient un axe fort de l'action du Parc. En effet, en 2022, 19 écoles du territoire ont participé aux suivis Hirondelles dans le cadre de l'opération « Connais ton Parc ». Pour chacune des 35 classes engagées, 2 demi-journées ont été proposées comprenant une présentation des « Hirondelles » et leur problématique puis un inventaire plus ou moins exhaustif de la commune. Pour encadrer et accompagner 1310 enfants au cours des mois de mai et de juin du suivi « Pas de printemps sans Hirondelles, 2 animatrices du Parc, Myriam POULLARD et Lisa SEGER, y ont consacré leur temps.

De l'inventaire à la sensibilisation

Chaque école s'est engagée à partager sur l'application les inventaires réalisés par les enfants encadrés par les animatrices. Cette participation et toutes celles des contributeurs « spontanés » ou « historiques » permettent à tout-un-chacun de prendre connaissance de la localisation des nids. Connaître et faire connaitre pour sensibiliser.

Par ailleurs, l'application propose, dans un onglet « Documentation », des éléments de réponses à la reconnaissance et à la compréhension de la protection des espèces ainsi que des liens prolongeant ces informations. C'est donc un outil de connaissance, de diffusion, et de communication.

[3] Vous trouverez la documentation sur le site de l'observatoire : https://observatoire.pnr-lorraine.com/connaissance-et-evolution/patrimoine-naturel/suivi-despeces/oiseaux/hirondelles/

Les communes inventoriées

Les actions du Parc se placent à l'échelle de la commune. L'évaluation de notre action s'effectue donc à cet échelon administratif. Il s'avère que le suivi de cette année fait ressortir une forte participation citoyenne. En effet, le tableau ci-dessous montre qu'après une période Covid peu fructueuse de contribution d'inventaires, le nombre de communes prospectées est en hausse en 2022.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Communes Lorraine	1	2	36	48	33	35	9	14	45
Communes Parc	1	2	30	40	26	33	7	13	32

Tableau 1 : Nombre de communes inventoriées par année

Plusieurs effets peuvent expliquer cette augmentation.

En premier lieu, la forte implication des écoles et des enseignants dans l'inventaire de leur commune. L'implication est d'autant plus forte que la saisie des données dans l'application est un temps non négligeable dans leur participation.

Autre explication, la communication accompagnée de reportages à grande et à petite échelle sur les supports traditionnels a touché des communes au-delà du rayon d'action du PnrL. En effet, le tableau ci-dessus montre une différence plus marquée cette année entre le nombre de communes inventoriées des 4 départements lorrains et les communes du PnrL.

Enfin, la mise à disposition de l'outil Hirondelles a permis à des contributeurs de très rapidement transmettre leurs observations. Ce sont 87 contributeurs dont 21 enseignant.es qui se sont inscrits dans l'application.

Toutefois, il est à noter que le nombre de communes inventoriées ne dépasse pas celui de 2017.

Une unité urbaine plus adaptée : le village

Bien que l'action « Pas de printemps sans Hirondelles » s'évalue à l'échelle de la commune, l'évolution de la population d'Hirondelles doit s'évaluer à l'échelle d'une unité urbaine plus réduite, le village. En effet, les fusions de communes ont pu regrouper plusieurs villages et ainsi créer de vastes étendues. Le dénombrement des nids, principalement de l'Hirondelle de fenêtre, par son comportement grégaire, demande d'évaluer leur population à une unité urbaine plus adaptée.

La suite de l'analyse s'attachera donc à évaluer la connaissance à l'échelle des villages.

En 2022, ce sont donc **46 villages** de **45 communes** qui recueillent au moins une observation.

Quelques éléments explicatifs des termes de la légende de la cartographie ci-dessous :
- « Nouvelle participation » concerne les villages où des nids ont été dénombrés **uniquement en 2022**.
- « Participation continue » se rapporte aux villages où au moins deux inventaires ont été pratiqués **en 2022 et/ou** en 2021 et/ou 2020 et/ou 2019 et/ou 2018 et/ou en 2017 et/ou en 2016 et/ou en 2015 et/ou en 2014.
- « Ancienne participation » répond aux communes déjà inventoriées **sans inventaire en 2022**

Ce sont alors, en 2022, **25 villages** en « Nouvelle participation » **et 21 villages** en « Participation fréquente ».

Des noyaux d'inventaires se retrouvent d'années en années, en moins grande proportion malgré tout.
La majorité des nouvelles communes inventoriées se situent hors Parc, le reportage à grande échelle a fait son œuvre.

Pas de printemps sans « Hirondelles »

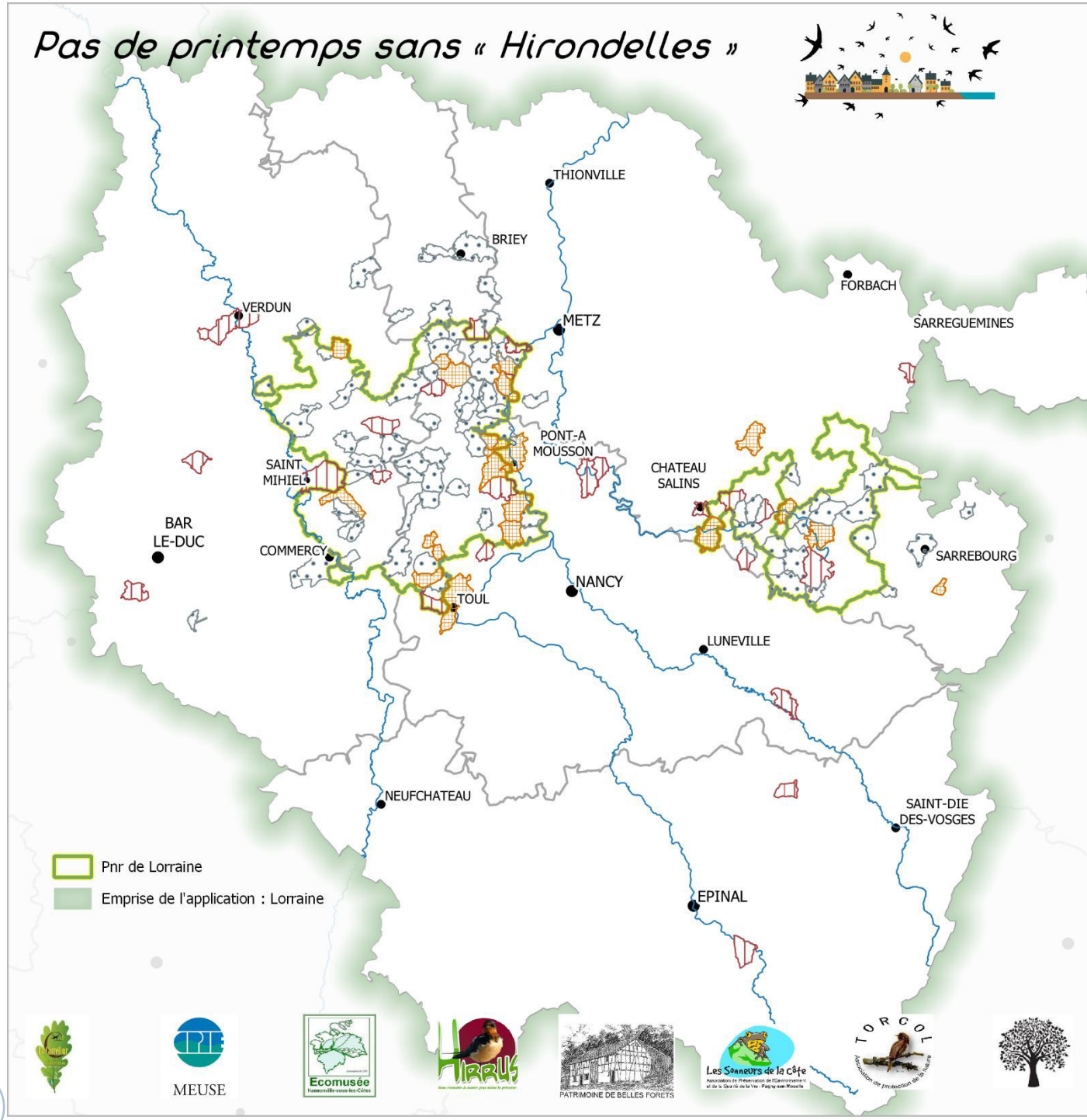

Villages 2022	Commune Parc
Abaucourt	
Ancy-sur-Moselle	PnrL
Apremont	PnrL
Assenoncourt	PnrL
Azerailles	
Bezange-la-Petite	
Brillon-en-Barrois	
Brû	
Chambley-Bussières	PnrL
Château-Salins	PnrL - Ville-Porte
Chaumont-sur-Aire	
Dieulouard	PnrL
Dieuze	PnrL - Ville-Porte
Dornot	PnrL
Écrouves	PnrL
Fresnes-en-Woëvre	PnrL
Hagéville	PnrL
Hampont	PnrL
Hartzviller	
Jaillon	
Jezainville	PnrL
Lucey	PnrL
Maidières	PnrL
Maizières-lès-Vic	PnrL
Ménil-la-Tour	PnrL
Montauville	PnrL
Montsec	PnrL
Morhange	
Mulcey	PnrL
Nomeny	
Norroy-lès-Pont-à-Mousson	PnrL
Novéant-sur-Moselle	PnrL
Pont-à-Mousson	PnrL - Ville-Porte
Pouxeux	
Puxieux	PnrL
Saint-Marcel	
Saint-Mihiel	PnrL - Ville-Porte
Saizerais	PnrL
Toul	PnrL - Ville-Porte
Vaux	PnrL
Verdun	PnrL - Ville-Porte
Vic-sur-Seille	PnrL
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	PnrL
Villers-sous-Prény	PnrL
Willerwald	

Parc naturel régional de Lorraine

Répartition des villages inventoriées en 2022

Villages participants
- Nouvelle participation
- Participation continue
- Ancienne participation

Source:
PnrL - BD Carthage®

La typologie de prospection

Un premier constat, la prospection est de moindre ampleur que les éditions précédentes. Quel que soit l'espèce, sur les **46** villages, en 2022, 9 **villages** ont été **prospectés intégralement**, **6 villages** ont un niveau de prospection à **« La rue »** et **31 villages prospectés « De-ci, de-là »**.

Comment cela s'explique-t 'il ?

- Les disponibilités des contributeurs des communes historiquement prospectées au « Village » ont été moindres.
- L'animation du projet et de l'application s'est tournée vers une communication grand-public des outils disponibles avec moins d'accompagnement individualisé pour l'inventaire.
- Les participations à ce projet se sont davantage engagées dans une sensibilisation.
- Enfin, il est possible que la pertinence de fonctionnalité de la prospection dans l'application « Hirondelles » n'ait pas été identifiée, ou son accès pas assez identifiable.

Pourtant, une prospection importante voire intégrale est primordiale.

La prospection, lors d'un inventaire, exprime le caractère de la recherche avec plus ou moins d'exhaustivité. Il est bien sûr toujours possible de ne pas repérer un ou plusieurs nids. En revanche, l'action de rechercher la totalité des nids indique que l'effort de prospection se rapproche du nombre « vrai ». Pour ce suivi, le niveau de prospection le plus élevé est « Le Village ». C'est-à-dire que l'observateur aura recherché sur la totalité de l'unité urbaine tous les nids d'une espèce donnée. La prospection « De-ci, de-là » ne comprend que les observations très localisées. Une prospection intermédiaire, « La rue », se rencontre en effet pour les gros bourgs à forts regroupements d'Hirondelles, sans recherche exhaustive.

Il est important d'appliquer le mode de prospection à l'espèce en question. Les 3 espèces peuvent être concernées par le haut niveau de prospection. Cependant, nous avons constaté que, souvent, la prospection « Le Village » était appliquée aux 3 espèces alors que, dans les faits, cela n'en concernait qu'une.

Par exemple, je parcours la totalité d'un village à la recherche des nids de l'Hirondelle de fenêtre. Lors de ma connexion à l'appli Hirondelles, je peux alors « Démarrer une prospection ». Si d'aventures, j'observe un nid de Martinet noir (ou d'Hirondelle rustique) de façon opportuniste, j'ajoute une observation à l'application. En arrêtant la prospection, je peux la redémarrer immédiatement après, lors de ma nouvelle observation de nids de l'Hirondelle de fenêtre. Ainsi, la prospection « Le Village » affectera uniquement les observations de nids de l'Hirondelle de fenêtre. Les observations des autres espèces, dans ce cas précis, auront une prospection « De-ci, de-là ».

Quelques éléments explicatifs des termes de la légende[1] de la carte :

- « Le village » : exploration et inventaire de l'ensemble d'un village.
- « La rue » : inventaire de l'intégralité d'une même rue
- « De-ci de-là » : observations ponctuelles des nids, souvent la maison de l'habitant ou de ses voisins

Des illustrations ci-dessous symbolisent la prospection, elles se retrouvent dans les différentes listes et s'en inspirent dans la légende de la carte.

De-ci-de-là	La rue	Le village
●	▌	■

Illustration 1 : Grille de lecture des pictogrammes de prospection

[1] Une notion était apportée dans les rapports précédents, le quartier. Elle est aujourd'hui retirée de l'analyse. En effet, la délimitation géographique des quartiers est difficile à préciser sur tout notre territoire. Leur analyse est alors reportée à la rue.

Pas de printemps sans « Hirondelles »

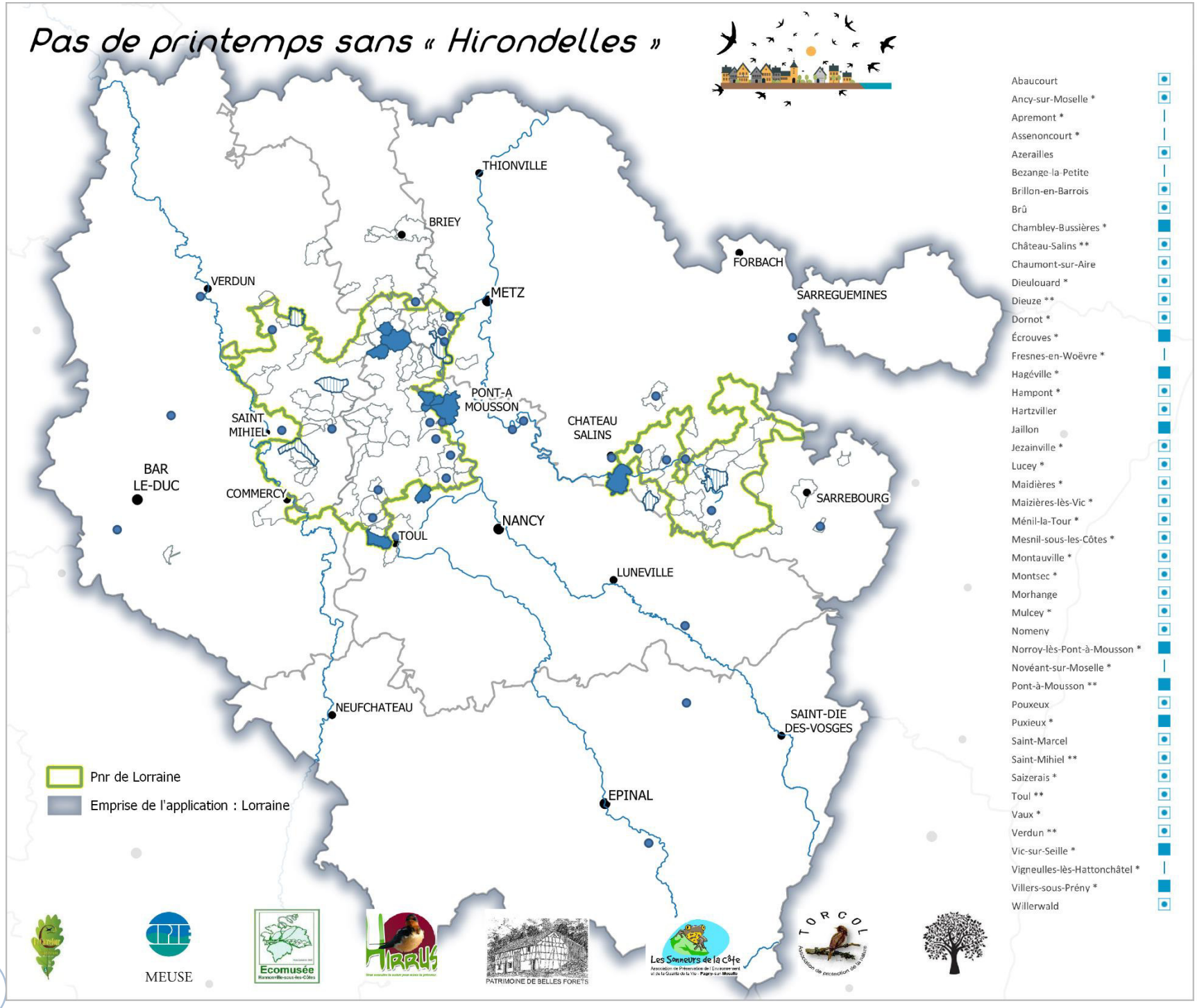

- Abaucourt
- Ancy-sur-Moselle *
- Apremont *
- Assenoncourt *
- Azerailles
- Bezange-la-Petite
- Brillon-en-Barrois
- Brû
- Chambley-Bussières *
- Château-Salins **
- Chaumont-sur-Aire
- Dieulouard *
- Dieuze **
- Dornot *
- Écrouves *
- Fresnes-en-Woëvre *
- Hagéville *
- Hampont *
- Hartzviller
- Jaillon
- Jezainville *
- Lucey *
- Maidières *
- Maizières-lès-Vic *
- Ménil-la-Tour *
- Mesnil-sous-les-Côtes *
- Montauville *
- Montsec *
- Morhange
- Mulcey *
- Nomeny
- Norroy-lès-Pont-à-Mousson *
- Novéant-sur-Moselle *
- Pont-à-Mousson **
- Pouxeux
- Puxieux *
- Saint-Marcel
- Saint-Mihiel **
- Saizerais *
- Toul **
- Vaux *
- Verdun **
- Vic-sur-Seille *
- Vigneulles-lès-Hattonchâtel *
- Villers-sous-Prény *
- Willerwald

Parc naturel régional de Lorraine

Répartition des villages inventoriés en fonction de la typologie de prospection en 2022

Typologie de prospection
- Le village
- La rue
- De-ci, de-là

Participation
- Commune déjà inventoriée

* Villages PnrL
** Communes Villes-Portes

MEUSE

Ecomusée Hannonville-sous-les-Côtes

HIRRUS

PATRIMOINE DE BELLES FORÊTS

Les Sonneurs de la côte

TORCOL

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

Source:
PnrL - BD Carthage® - ©BD Topo®2019

Niveau de prospection des communes, et/ou villages par année

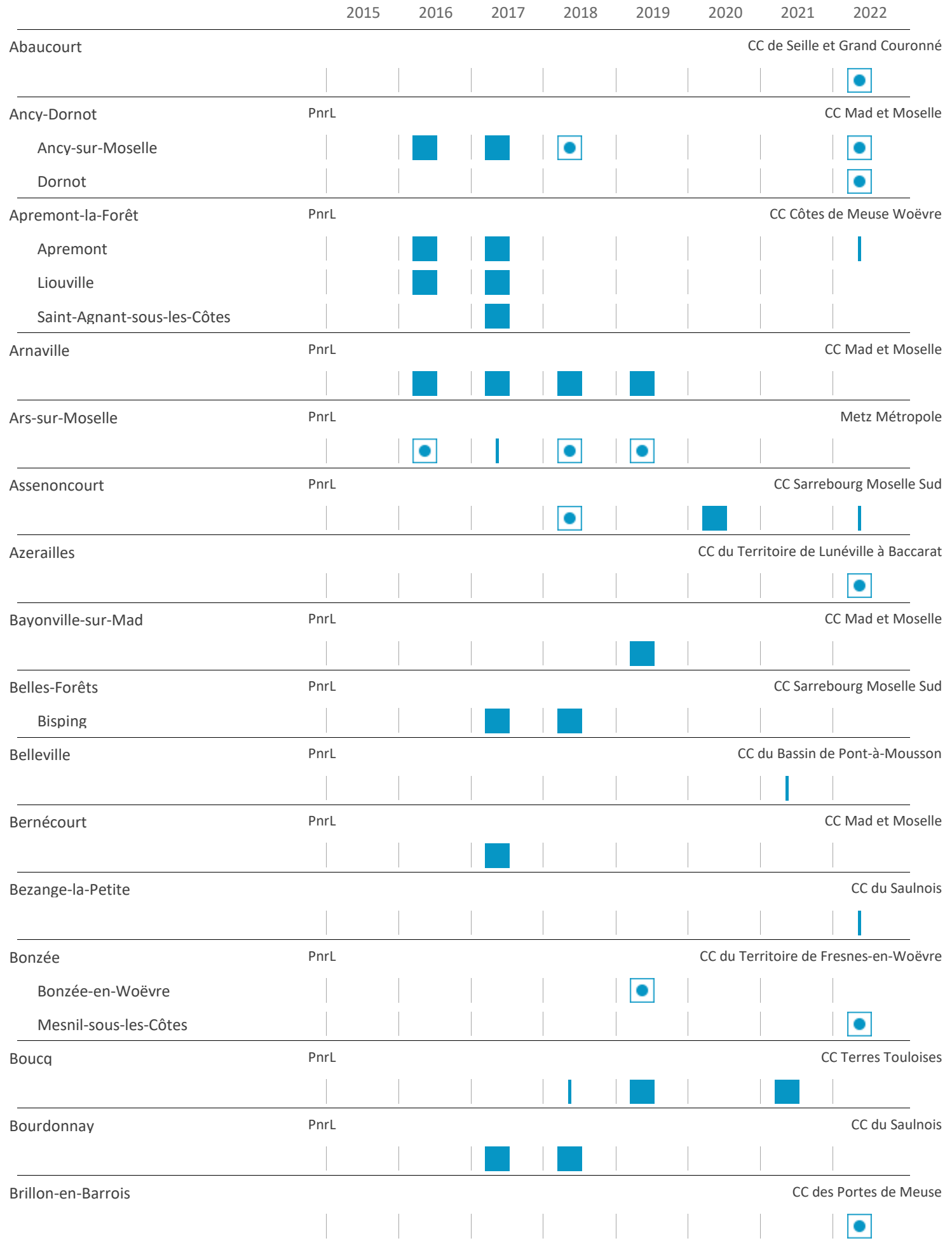

2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Brû
CC de la Région de Rambervillers
Bruley
PnrL
CC Terres Touloises
Bruville
PnrL
CC Orne Lorraine Confluences
Buxières-sous-les-Côtes
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Buxerulles
Buxières
Woinville
Chaillon
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Chambley-Bussières
PnrL
CC Mad et Moselle
Château-Salins
PnrL - Ville-Porte
CC du Saulnois
Chaumont-sur-Aire
CC de l'Aire à l'Argonne
Commercy
PnrL - Ville-Porte
CC de Commercy - Void - Vaucouleurs
Dieulouard
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Dieuze
PnrL - Ville-Porte
CC du Saulnois
Donnelay
PnrL
CC du Saulnois
Écrouves
PnrL
CC Terres Touloises
Essey-et-Maizerais
PnrL
CC Mad et Moselle
Euvezin
PnrL
CC Mad et Moselle
Euville
PnrL
CC de Commercy - Void - Vaucouleurs
Fleisheim
CC Sarrebourg Moselle Sud
Flirey
PnrL
CC Mad et Moselle

2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Frémeréville-sous-les-Côtes
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Fresnes-en-Woëvre
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Génicourt-sur-Meuse
PnrL
CC Val de Meuse - Voie Sacrée
Girauvoisin
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Gorze
PnrL
CC Mad et Moselle
Guébling
CC du Saulnois
Guermange
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud
Hagéville
PnrL
CC Mad et Moselle
Hampont
PnrL
CC du Saulnois
Hannonville-sous-les-Côtes
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Haraucourt-sur-Seille
PnrL
CC du Saulnois
Hartzviller
CC Sarrebourg Moselle Sud
Jaillon
CC Terres Touloises
Jarny
PnrL - Ville-Porte
CC Orne Lorraine Confluences
Jezainville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Lachaussée
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Lacroix-sur-Meuse
PnrL
CC du Sammiellois
Lagarde
PnrL
CC du Saulnois
Lagney
PnrL
CC Terres Touloises

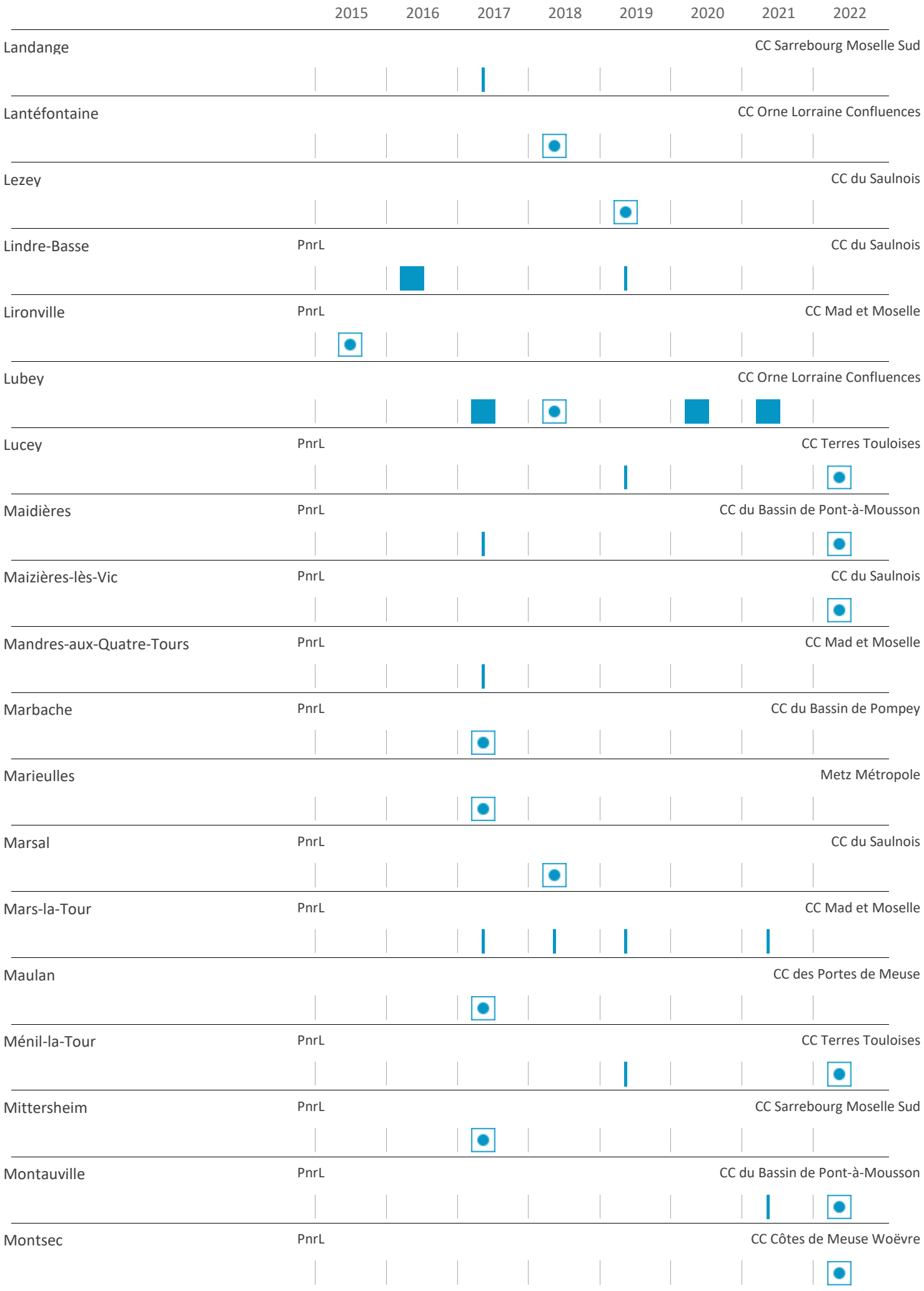
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Landange
CC Sarrebourg Moselle Sud
Lantéfontaine
CC Orne Lorraine Confluences
Lezey
CC du Saulnois
Lindre-Basse
PnrL
CC du Saulnois
Lironville
PnrL
CC Mad et Moselle
Lubey
CC Orne Lorraine Confluences
Lucey
PnrL
CC Terres Touloises
Maidières
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Maizières-lès-Vic
PnrL
CC du Saulnois
Mandres-aux-Quatre-Tours
PnrL
CC Mad et Moselle
Marbache
PnrL
CC du Bassin de Pompey
Marieulles
Metz Métropole
Marsal
PnrL
CC du Saulnois
Mars-la-Tour
PnrL
CC Mad et Moselle
Maulan
CC des Portes de Meuse
Ménil-la-Tour
PnrL
CC Terres Touloises
Mittersheim
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud
Montauville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Montsec
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre

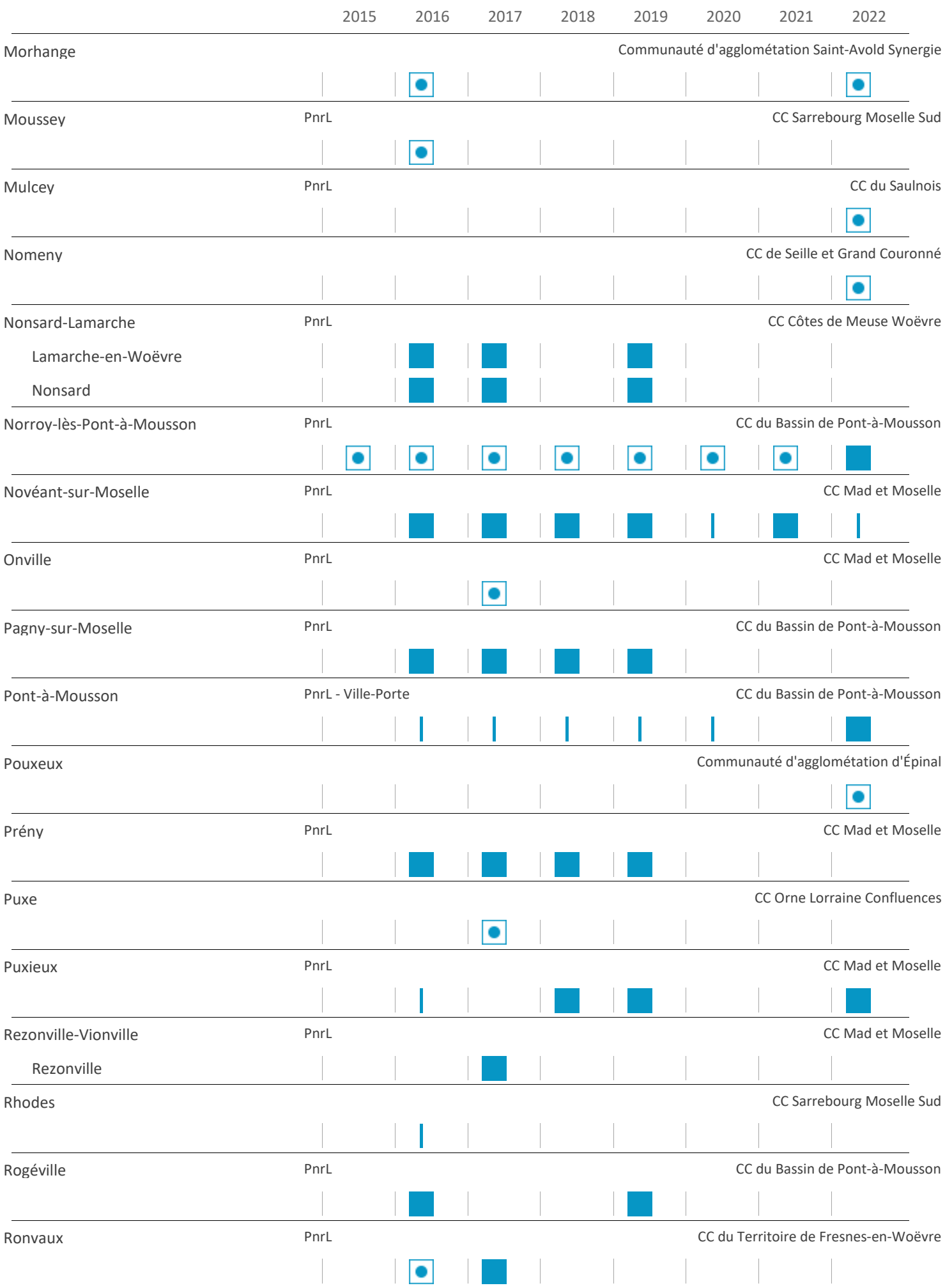
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Morhange
Communauté d'agglométation Saint-Avold Synergie
Moussey
PnrL
CC Sarrebourg Moselle Sud
Mulcey
PnrL
CC du Saulnois
Nomeny
CC de Seille et Grand Couronné
Nonsard-Lamarche
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Lamarche-en-Woëvre
Nonsard
Norroy-lès-Pont-à-Mousson
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Novéant-sur-Moselle
PnrL
CC Mad et Moselle
Onville
PnrL
CC Mad et Moselle
Pagny-sur-Moselle
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Pont-à-Mousson
PnrL - Ville-Porte
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Pouxeux
Communauté d'agglométation d'Épinal
Prény
PnrL
CC Mad et Moselle
Puxe
CC Orne Lorraine Confluences
Puxieux
PnrL
CC Mad et Moselle
Rezonville-Vionville
PnrL
CC Mad et Moselle
Rezonville
Rhodes
CC Sarrebourg Moselle Sud
Rogéville
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Ronvaux
PnrL
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre

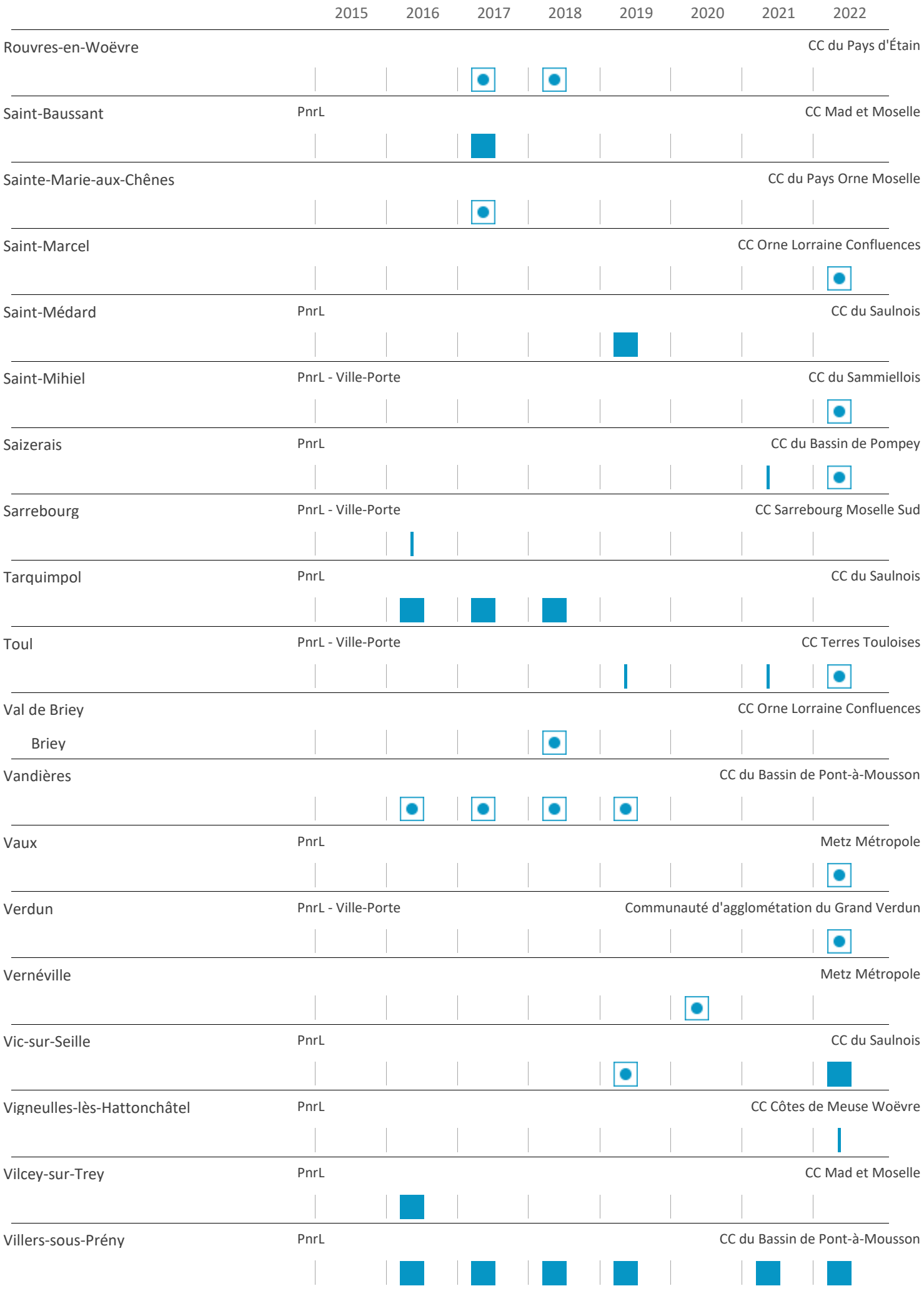
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Rouvres-en-Woëvre
CC du Pays d'Étain
Saint-Baussant
PnrL
CC Mad et Moselle
Sainte-Marie-aux-Chênes
CC du Pays Orne Moselle
Saint-Marcel
CC Orne Lorraine Confluences
Saint-Médard
PnrL
CC du Saulnois
Saint-Mihiel
PnrL - Ville-Porte
CC du Sammiellois
Saizerais
PnrL
CC du Bassin de Pompey
Sarrebourg
PnrL - Ville-Porte
CC Sarrebourg Moselle Sud
Tarquimpol
PnrL
CC du Saulnois
Toul
PnrL - Ville-Porte
CC Terres Touloises
Val de Briey
CC Orne Lorraine Confluences
Briey
Vandières
CC du Bassin de Pont-à-Mousson
Vaux
PnrL
Metz Métropole
Verdun
PnrL - Ville-Porte
Communauté d'agglométation du Grand Verdun
Vernéville
Metz Métropole
Vic-sur-Seille
PnrL
CC du Saulnois
Vigneulles-lès-Hattonchâtel
PnrL
CC Côtes de Meuse Woëvre
Vilcey-sur-Trey
PnrL
CC Mad et Moselle
Villers-sous-Prény
PnrL
CC du Bassin de Pont-à-Mousson

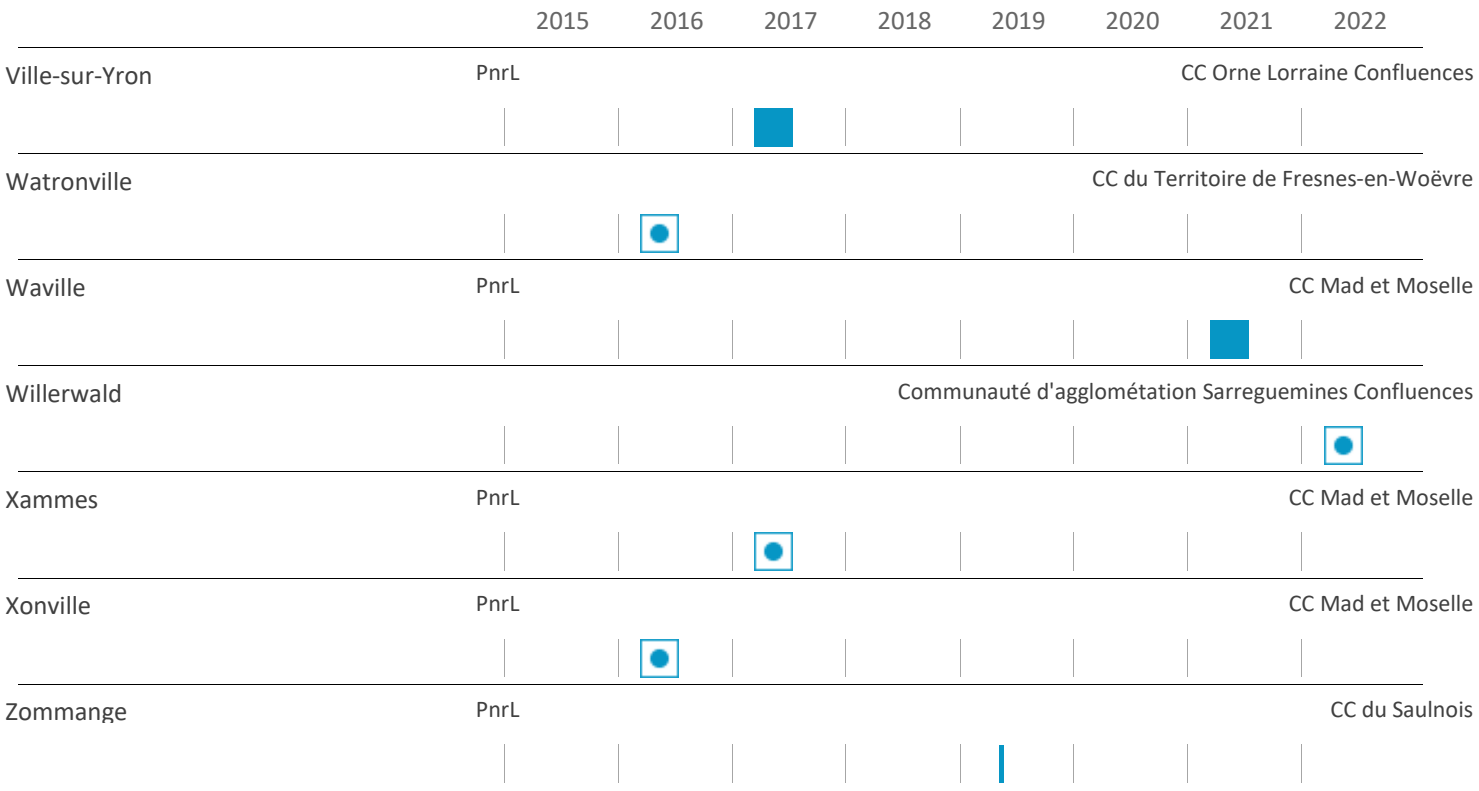
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
Ville-sur-Yron
PnrL
CC Orne Lorraine Confluences
Watronville
CC du Territoire de Fresnes-en-Woëvre
Waville
PnrL
CC Mad et Moselle
Willerwald
Communauté d'agglométation Sarreguemines Confluences
Xammes
PnrL
CC Mad et Moselle
Xonville
PnrL
CC Mad et Moselle
Zommange
PnrL
CC du Saulnois

Les observations par espèce

La typologie des prospections réalisées dans les villages est un bon indicateur d'analyse de la population des Hirondelles. Toutefois, est-ce que chaque contributeur a pu mettre en place une même prospection pour chacune des espèces ?

Autant les formulaires « papiers » ne facilitent pas la distinction des types de prospection réalisée par espèce, autant l'application « Hirondelles » le permet plus aisément. Toutefois, au fil des discussions, la nécessité d'expliquer, d'animer, voire de former le grand-public à cette distinction semble s'imposer.

Ainsi pour chaque village, chaque espèce pourra bénéficier d'un effort de prospection particulier. Nous ne sommes pas encore à une prospection uniforme de chaque espèce sur l'ensemble des villages prospectés.

L'analyse par espèce, dans un premier temps, identifie les villages prospectés en 2022. A la suite, la carte illustre cette répartition et le tableau liste ces villages par espèce suivie.

En associant la cartographie ci-dessous aux précédentes, on constate, dans la plupart des cas, que les observations d'une seule espèce sont celles d'une nouvelle participation et d'une prospection « De-ci, de-là ». Afin d'extraire de ces prospections une évolution de la population, il faudra que cette participation puisse s'étendre à une prospection plus large.

Ainsi, l'opération « Pas de printemps sans Hirondelles » en 2022 a permis à **38 villages dont 25 villages Parc** de partager au moins une observation de nids d'**Hirondelle de fenêtre.**

Pour **l'Hirondelle rustique**, ce sont **26 villages dont 16 villages Parc.**

Et pour le **Martinet noir, les 7 villages prospectés sont 7 villages Parc**.

Le nombre de nids en bon état permet une démarche de sensibilisation et de protection de l'existant. Quant au nombre de nids détruits, il offre un aperçu de l'état des sites de reproduction.

L'origine d'un nid détruit peut être de nature différente. Un nid est naturellement abimé par le temps. Il finit par tomber parce que non occupé par les hirondelles qui chaque année, les consolident. La destruction du nid peut venir d'autres oiseaux, comme le moineau domestique qui, s'y installant, force les parois du nid, et également par les habitants qui n'acceptent pas les nids sur leur façade et qui ne connaissent pas la réglementation.

Ces informations seront évoquées dans les documents de synthèse par commune.

La quantité de nids observés par espèce et de type « nids occupés » est utilisée pour représenter cartographiquement la densité d'observations pour les prospections partielles. Les prospections sur toute une unité urbaine et sur au moins 2 années, permettent la représentation de la tendance de l'évolution de la population des « Hirondelles » en tableau, en graphique et en carte.

Les nids non-occupés seront alors la différence entre le nombre de nids en bon état et le nombre de nids occupés. Ils ne sont pas traités dans les bilans.

Malgré le grand nombre de villages prospectés, cette année encore, les inventaires sont trop partiels pour en déduire la population d'« Hirondelles » sur le territoire Parc.

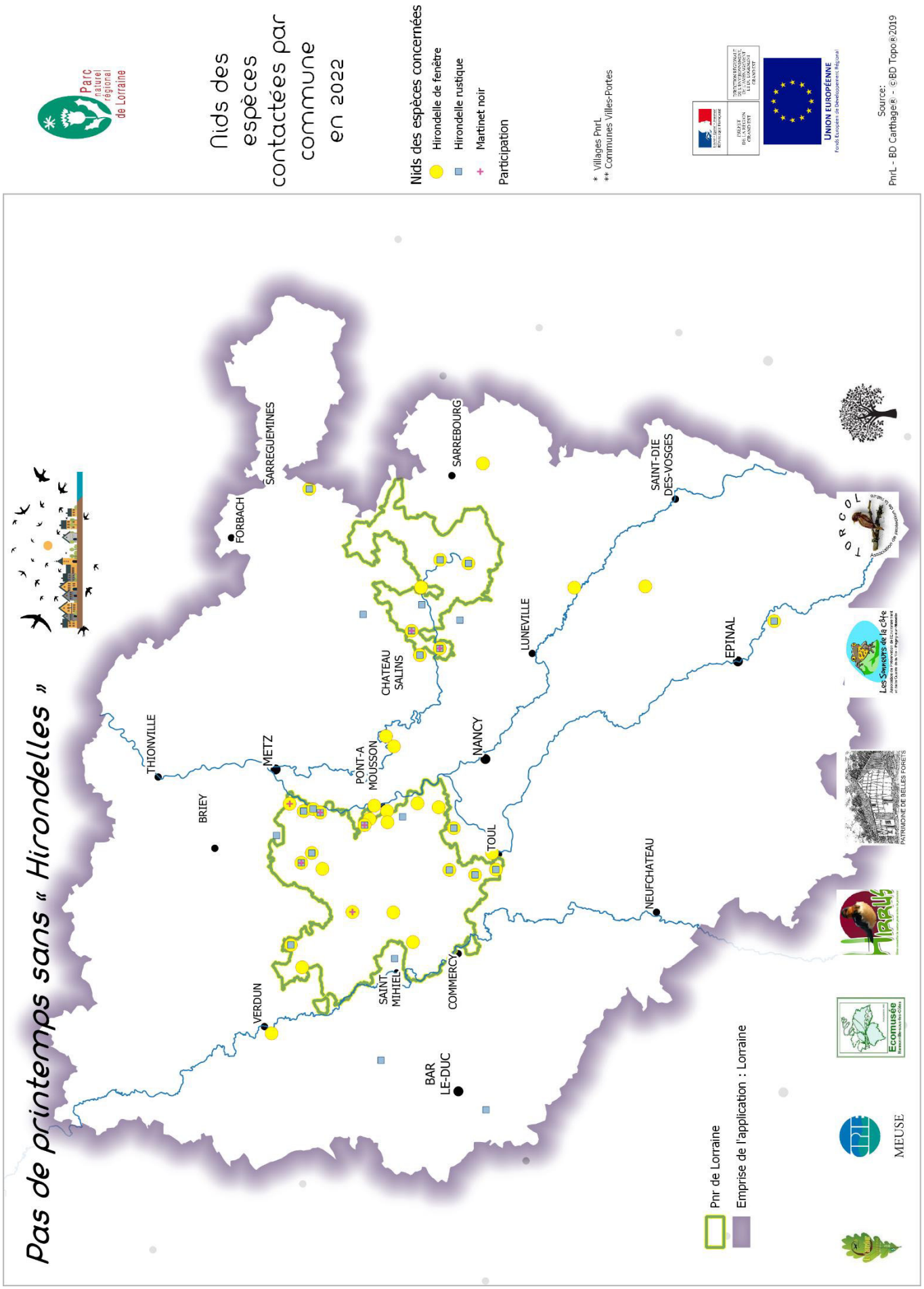

Répartition des nids observés par espèce et par commune

Commune	Village	Pnr	Est-Ouest	Hirondelle de fenêtre	Hirondelle rustique	Martinet noir
Abaucourt	Abaucourt			OUI		
Ancy-Dornot	Dornot	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
	Ancy-sur-Moselle	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Apremont-la-Forêt	Apremont	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Assenoncourt	Assenoncourt	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	
Azerailles	Azerailles			OUI		
Bezange-la-Petite	Bezange-la-Petite				OUI	
Bonzée	Mesnil-sous-les-Côtes	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Brillon-en-Barrois	Brillon-en-Barrois				OUI	
Brû	Brû			OUI		
Chambley-Bussières	Chambley-Bussières	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Château-Salins	Château-Salins	Ville-Porte	Zone Est	OUI	OUI	
Chaumont-sur-Aire	Chaumont-sur-Aire				OUI	
Dieulouard	Dieulouard	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Dieuze	Dieuze	Ville-Porte	Zone Est	OUI		
Écrouves	Écrouves	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Fresnes-en-Woëvre	Fresnes-en-Woëvre	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Hagéville	Hagéville	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Hampont	Hampont	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	OUI
Hartzviller	Hartzviller			OUI		
Jaillon	Jaillon			OUI	OUI	
Jezainville	Jezainville	PnrL	Zone Ouest		OUI	
Lucey	Lucey	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Maidières	Maidières	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Maizières-lès-Vic	Maizières-lès-Vic	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	
Ménil-la-Tour	Ménil-la-Tour	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	
Montauville	Montauville	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Montsec	Montsec	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Morhange	Morhange				OUI	
Mulcey	Mulcey	PnrL	Zone Est		OUI	
Nomeny	Nomeny			OUI		
Norroy-lès-Pont-à-Mousson	Norroy-lès-Pont-à-Mousson	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Ville-Porte	Zone Ouest	OUI		
Pouxeux	Pouxeux			OUI	OUI	
Puxieux	Puxieux	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Saint-Marcel	Saint-Marcel				OUI	
Saint-Mihiel	Saint-Mihiel	Ville-Porte	Zone Ouest		OUI	
Saizerais	Saizerais	PnrL	Zone Ouest	OUI		
Toul	Toul	Ville-Porte	Zone Ouest	OUI		
Vaux	Vaux	PnrL	Zone Ouest	OUI		OUI
Verdun	Verdun	Ville-Porte	Zone Ouest	OUI		
Vic-sur-Seille	Vic-sur-Seille	PnrL	Zone Est	OUI	OUI	OUI
Vigneulles-lès-Hattonchâtel	Vigneulles-lès-Hattonchâtel	PnrL	Zone Ouest	OUI		OUI
Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény	PnrL	Zone Ouest	OUI	OUI	OUI
Willerwald	Willerwald			OUI	OUI	

Liste des villages où les « Hirondelles » ont été inventoriées en 2022

L'analyse pour chacune des espèces

L'analyse par espèce s'appuie sur la proportion du nombre de nids occupés et sur l'évolution du nombre de nids au fil des prospections. Le tableau présente le nombre de nids occupés au fil des années de prospection des villages ayant été au moins 2 fois prospectés intégralement.

Toutefois, les efforts de prospection peuvent être différents d'une année sur l'autre. Même si certains de ces villages ont été prospectés, ils ne l'ont pas été intégralement au fil des années. Le tableau et les graphiques associés du nombre de nids occupés présentent l'ensemble de leurs inventaires.

Dans les tableaux suivants, la **tendance** synthétise les données de prospection de tout un village. Cette tendance montre si le nombre de nids occupés (donc la population) est en augmentation ou en diminution. Pour ce calcul, toutes les valeurs ne sont pas prises en compte. Seules les valeurs des prospections de la totalité du village sur au moins 2 années sont utilisées. Les valeurs des prospections de la totalité du village sont identifiées en caractère gras.

De plus, évoquer la tendance sur des observations des années antérieures fausserait la perception de l'état de la population. Les tendances proposées sont alors celles où les derniers inventaires de tout le village ont été réalisés en 2022.

Les seuils colorimétriques, ici proposés, sont totalement arbitraires et s'attachent aux valeurs obtenues. Ils sont :

- En vert foncé : entre 10 et 100,
- En vert clair : entre 1 et 10,
- En bleu : à 0,
- En orange : entre -1 et -10,
- En rouge : entre -10 et -100
-

L'Hirondelle de fenêtre

L'Hirondelle de fenêtre est l'espèce qui recueille le plus grand nombre d'observations (**532**). La visibilité de cette espèce en est la raison principale. En effet, ce sont **497** adresses qui ont pu être observées. Cette différence s'explique par le fait que plusieurs contributeurs ont pu observer les nids à une même adresse. Cependant, on dénombre **234 adresses pour les 9 villages prospectés dans leur intégralité**.

La commune de Pont-à-Mousson est celle qui dénombre le plus grand nombre de nids en bon état (**227**). En moyenne, pour les villages prospectés dans leur ensemble, ce sont près de **71** nids en bon état par village prospecté. Ce qui représente **près de 3 nids en bon état par adresse (2,7).**

Et, logiquement, on visualise, sur la carte ci-dessous, la plus grande densité de nids occupés. Elle se localise dans la plus grosse ville, il s'agit de Toul avec **98** nids occupés. Pour les villages entièrement prospectés, en moyenne, ce sont **49 nids occupés** dénombrés et en moyenne en 2022 **près de 2 nids occupés** (1,8) **par adresse**. Il est à noter que **3 villages**, bien que n'étant pas prospectés intégralement, ne comptent **aucun nid occupé**.

La commune de Ménil-la-Tour comptabilise le plus grand nombre de nids détruits : **199**. Pour les villages inventoriés dans leur ensemble, ce sont, en moyenne, **88** nids détruits par village et en moyenne en 2022 plus **de 3 nids détruits** (3,4) **par adresse.**

En 2022, les contributeurs ont constaté que pour **4 villages**, les habitants ont installé des **nids artificiels**. Et **10 villages** sont concernés par l'installation de **dispositifs anti-hirondelles**. Les villages concernés sont identifiés dans les synthèses des observations par commune.

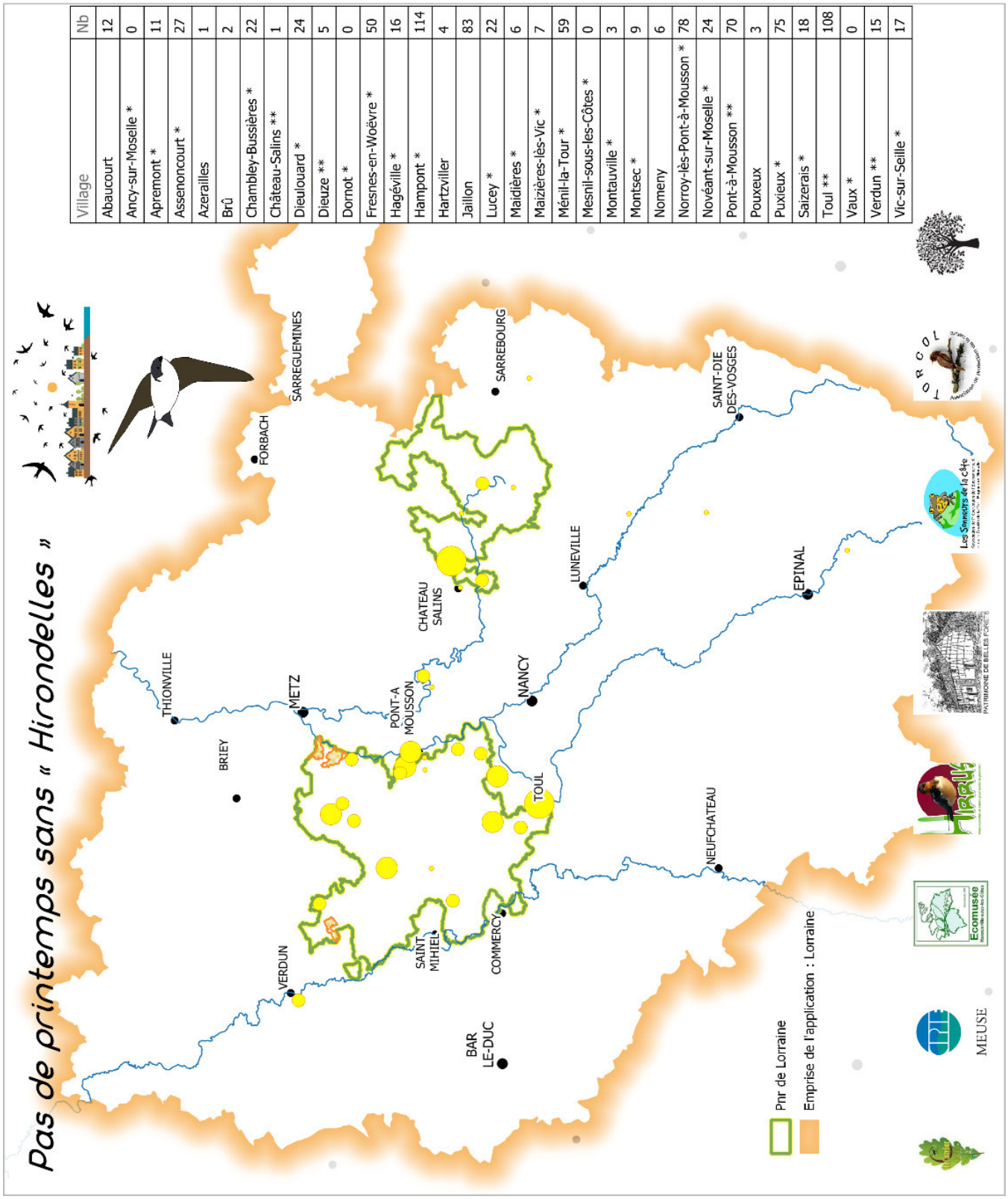

Village	Nb
Abaucourt	12
Ancy-sur-Moselle *	0
Apremont *	11
Assenoncourt *	27
Azerailles	1
Brû	2
Chambley-Bussières *	22
Château-Salins **	1
Dieulouard *	24
Dieuze **	5
Dornot *	0
Fresnes-en-Woëvre *	50
Hagéville *	16
Hampont *	114
Hartzviller	4
Jaillon	83
Lucey *	22
Maidières *	6
Maizières-lès-Vic *	7
Ménil-la-Tour *	59
Mesnil-sous-les-Côtes *	0
Montauville *	3
Montsec *	9
Nomeny	6
Norroy-lès-Pont-à-Mousson *	78
Novéant-sur-Moselle *	24
Pont-à-Mousson **	70
Pouxeux	3
Puxieux *	75
Saizerais *	18
Toul **	108
Vaux *	0
Verdun **	15
Vic-sur-Seille *	17

Répartition par village de la proportion du nombre de nids occupés par l'Hirondelle de fenêtre

Communauté de communes	Commune	Village	Nombre de nids occupés									Tendance
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
CC Côtes de Meuse Woëvre	Apremont-la-Forêt	Apremont			**12**	**99**					11	
	Chaillon	Chaillon						**226**		**140**		
	Frémeréville -sous-les-Côtes	Frémeréville -sous-les-Côtes				**7**	**14**					
	Lachaussée	Lachaussée				**68**	**51**					
	Nonsard-Lamarche	Lamarche-en-Woëvre			**4**	**12**		**3**				
	Nonsard-Lamarche	Nonsard			**97**	**160**		**276**				
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny-sur-Moselle	Pagny-sur-Moselle			**169**	**170**	**193**	**206**				
	Rogéville	Rogéville			**39**			**41**				
	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény			**47**	**50**	**43**	**31**		**21**	**33**	-4
CC du Saulnois	Bourdonnay	Bourdonnay				**41**	**9**					
	Donnelay	Donnelay				**103**	**73**					
	Tarquimpol	Tarquimpol			**33**	**49**	**41**					
CC Mad et Moselle	Ancy-Dornot	Ancy-sur-Moselle			**23**	**12**	2				0	
	Arnaville	Arnaville			**25**	**18**	**22**	**20**				
	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières				**58**	**34**	**85**	**27**		**22**	-7
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			**9**	**22**	**19**	**47**	31	**37**	24	
	Prény	Prény			**21**	**27**	**38**	**47**				
	Puxieux	Puxieux			116		**118**	**125**			**75**	**-12**
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey				**12**	9		**13**	**5**		
CC Sarrebourg Moselle Sud	Belles-Forêts	Bisping				**79**	**74**					
CC Terres Touloises	Boucq	Boucq					55	**152**		**44**		
	Lagney	Lagney			10	**17**		**11**				

Tableau 1 : Synthèse des relevés de l'Hirondelle de fenêtre pour les villages inventoriés dans leur intégralité

La tendance

Pour illustrer la démarche de ce calcul, le village d'Apremont a été prospecté intégralement en 2016 et en 2017. L'inventaire de 2022 n'est pas une prospection sur la totalité du village. Le calcul de la tendance ne prend alors pas en compte le nombre de nids de 2022.

De même, le nombre de nids occupés de Pagny-sur-Moselle semble croitre de 2016 à 2019, pour autant, on ne peut pas s'exprimer sur la tendance de 2022, du fait de l'absence de prospection.

Seuls 3 villages ont une tendance significative en 2022 : Chambley-Bussières, Puxieux et Villers-sous-Prény. Même si le peu de tendance ne prévaut pas de l'état de la population de l'Hirondelle de fenêtre, ce sont malgré tout 3 tendances négatives.

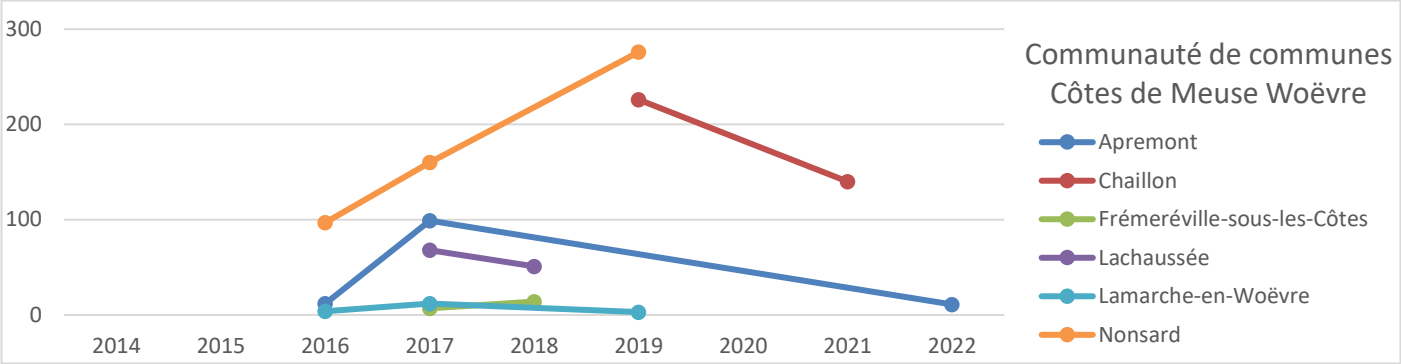

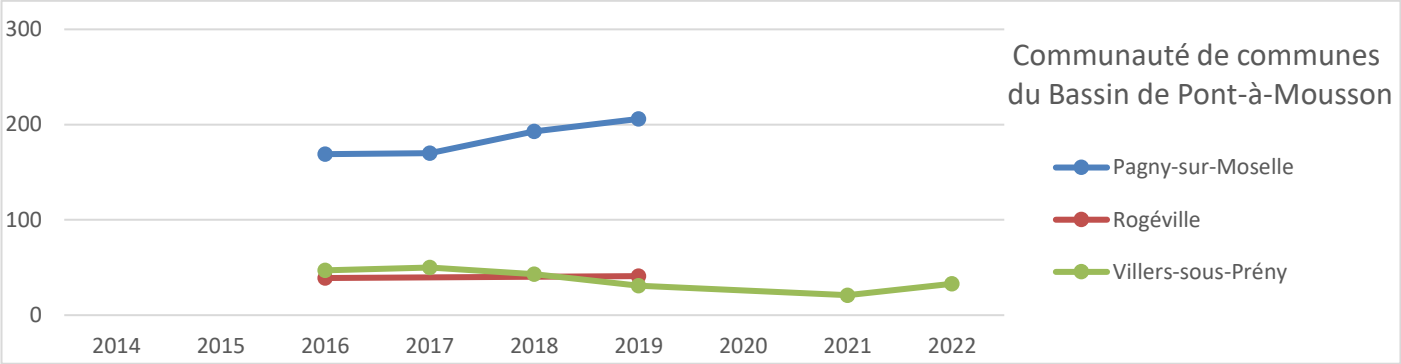

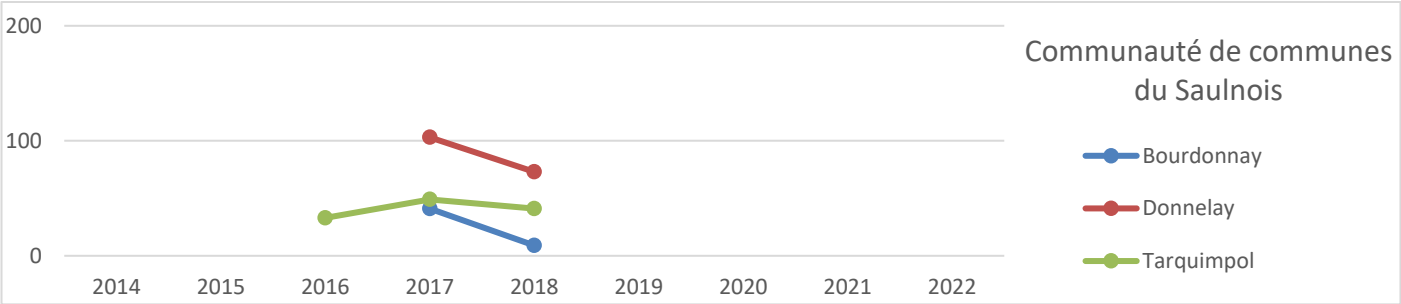

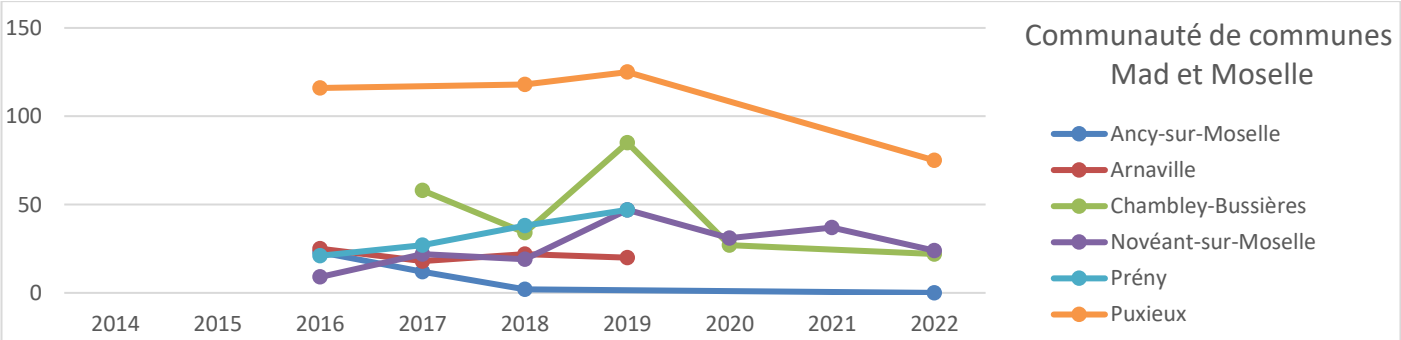

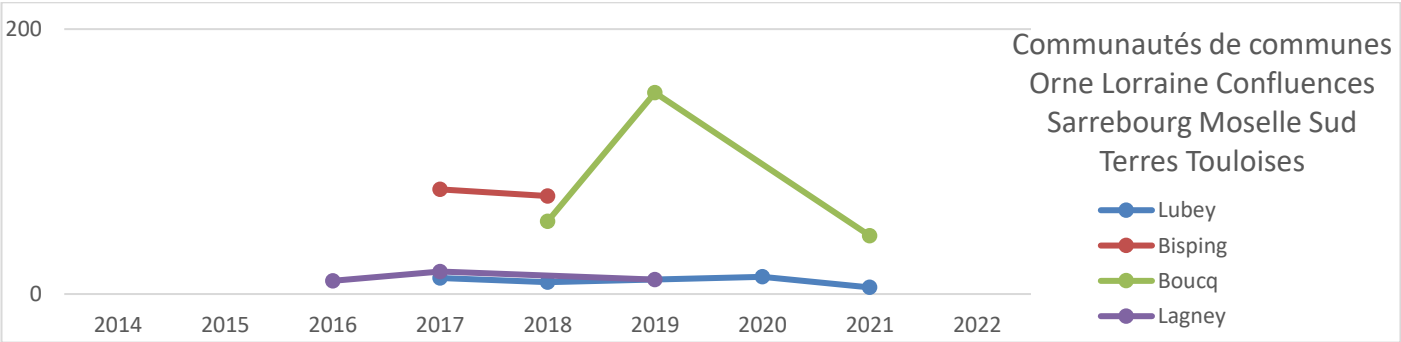

Evolution du nombre de nids occupés par l'Hirondelle de fenêtre pour les villages inventoriés dans leur intégralité

L'Hirondelle rustique

Pour cette espèce, on compte le même nombre d'observations que d'adresses observées, soit **48**. Sur ces adresses observées, seules **15** concernent les **9 villages prospectés entièrement**.

Hormis les bourgs importants, il serait étonnant (ou fort inquiétant) que moins de 2 nids de l'Hirondelle rustique soient présents par village (ferme comprise).

C'est à **Lucey** que le plus grand nombre de **nids en bon état** a été dénombré : **30**. **En moyenne en 2022**, on pourrait s'attendre à observer **9 nids en bon état par village et 4 par adresse**.

Comme l'indique la carte ci-dessous, le nombre de nids occupés par l'Hirondelle rustique est faible. En effet, la taille des symboles est de faible proportion. Le **maximum de nids occupés est de 24 à Jaillon**. Pour l'année 2022, ce sont **8 nids occupés par village intégralement prospecté et 4 par adresse**.

Même si le **nombre moyen de nids détruits** de l'Hirondelle rustique par commune est **proche de 0**, pour **3 communes** : Fresnes-en-Woëvre, Ménil-la-tour et Novéant-sur-Moselle sont notés des nids détruits (**4**).

On dénombre **3 villages** dans lesquels **des nids artificiels** pour l'Hirondelle rustique ont été installés. Mais **aucun village** n'a vu se développer des **dispositifs anti-hirondelle rustique**.

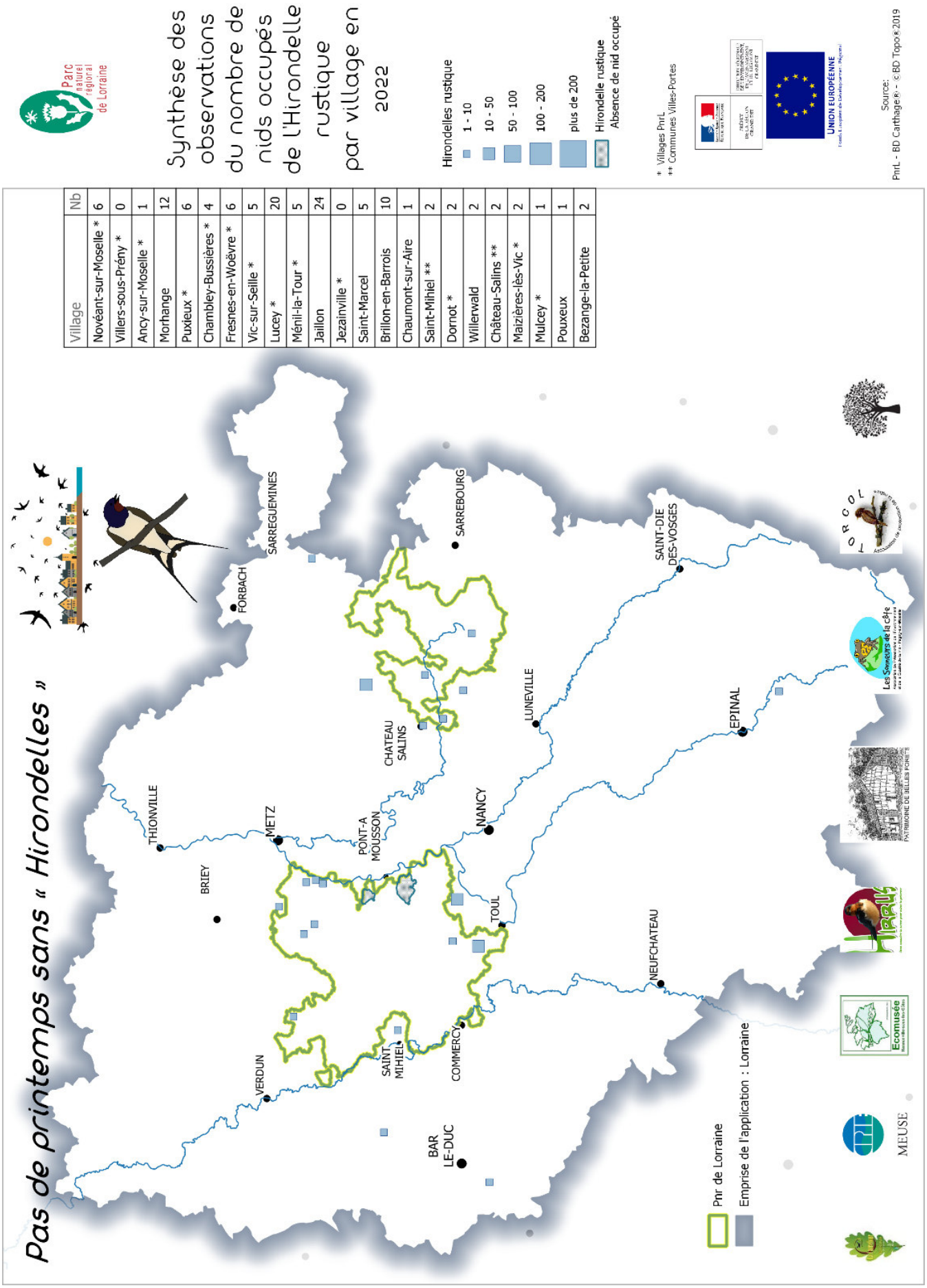

Répartition par village de la proportion du nombre de nids occupés par l'Hirondelle rustique

Communauté de communes	Commune	Village	Nombre de nids occupés									Tendance
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
CC Côtes de Meuse Woëvre	Apremont-la-Forêt	Liouville			**5**	**5**						
	Chaillon	Chaillon						**12**		**9**		
	Frémeréville-sous-les-Côtes	Frémeréville-sous-les-Côtes				**11**	**9**					
	Lachaussée	Lachaussée				**13**	**6**					
	Nonsard-Lamarche	Lamarche-en-Woëvre				**8**		**6**				
	Nonsard-Lamarche	Nonsard			**7**	**44**		**54**				
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny-sur-Moselle	Pagny-sur-Moselle				**4**	**5**	**8**				
	Rogéville	Rogéville			**3**			**6**				
	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény				**3**					**0**	-1
CC du Saulnois	Bourdonnay	Bourdonnay				**74**	**17**					
	Donnelay	Donnelay				**163**	**131**					
	Tarquimpol	Tarquimpol			**33**	**52**	**33**					
CC Mad et Moselle	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières				**2**	**2**	**2**	**2**		**4**	**0**
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			**5**	**3**	**4**	**10**	8	**6**	6	
	Prény	Prény			**3**	**9**	**0**	**1**				
	Puxieux	Puxieux			13		**13**	**15**			**6**	-2
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey				**19**	8		**11**	**9**		
CC Sarrebourg Moselle Sud	Belles-Forêts	Bisping				**63**	**61**					
CC Terres Touloises	Boucq	Boucq					2	**9**				
	Lagney	Lagney			2	**23**		**59**				

Synthèse des relevés de l'Hirondelle rustique pour les villages inventoriés dans leur intégralité

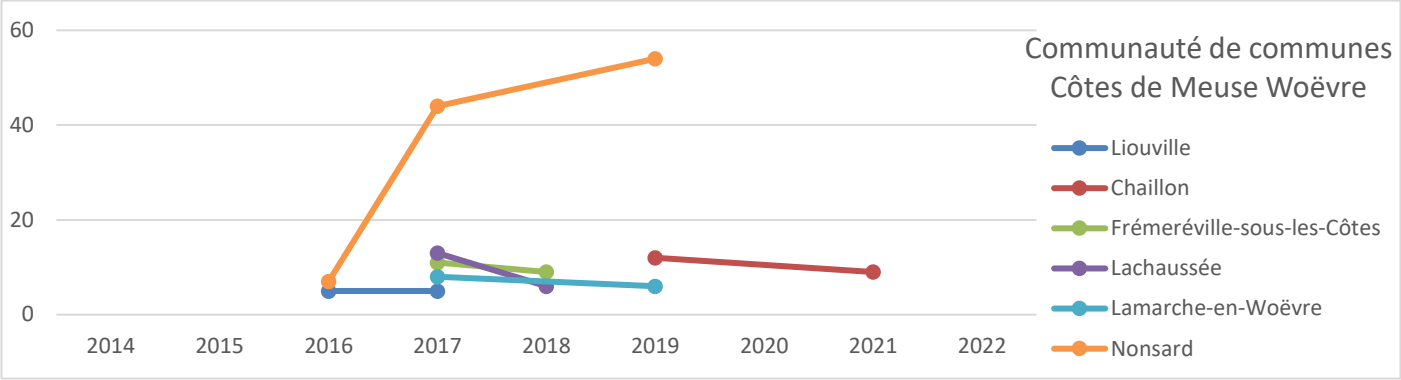

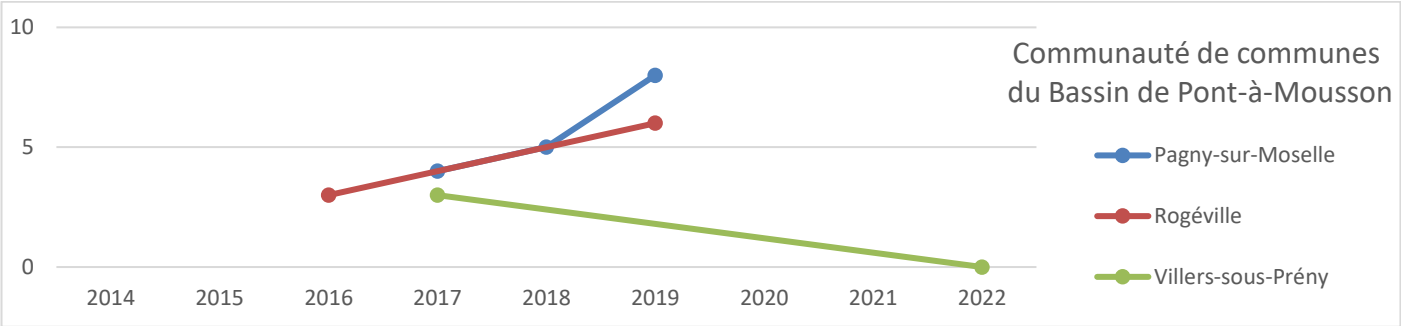

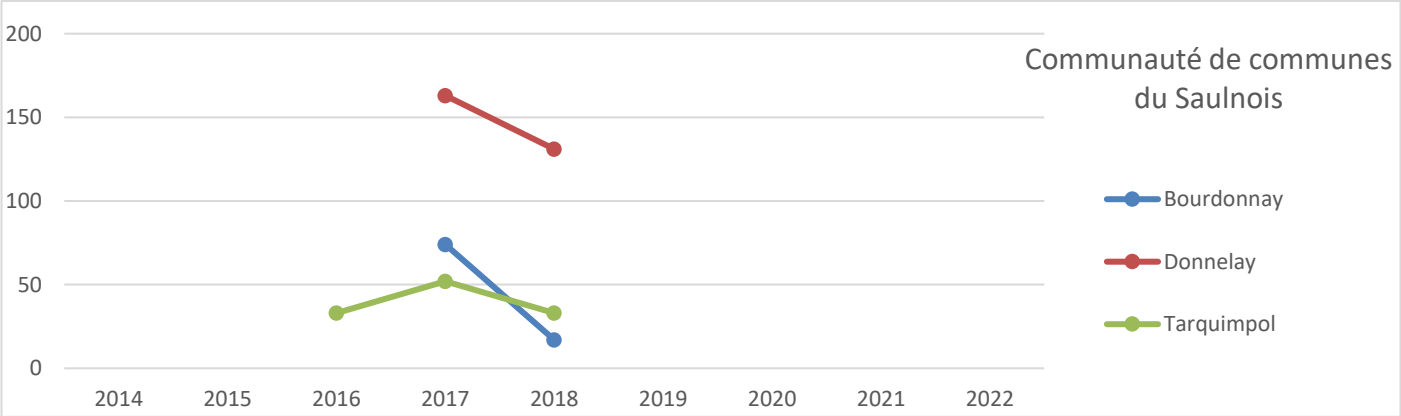

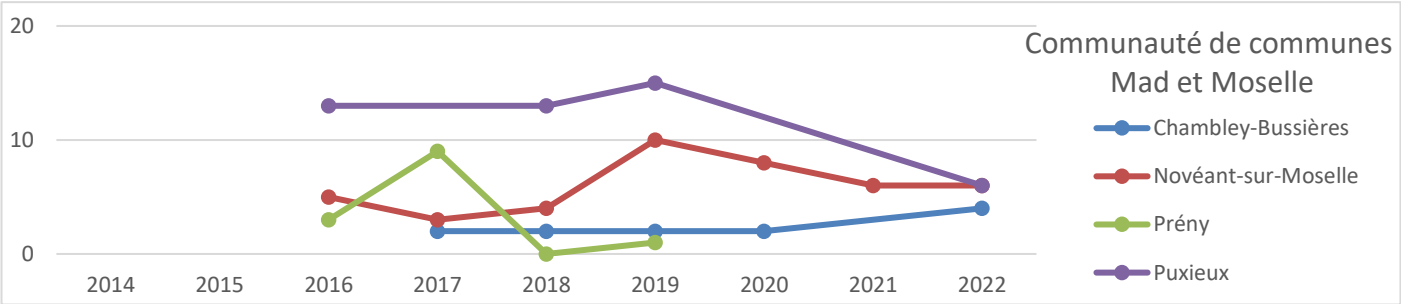

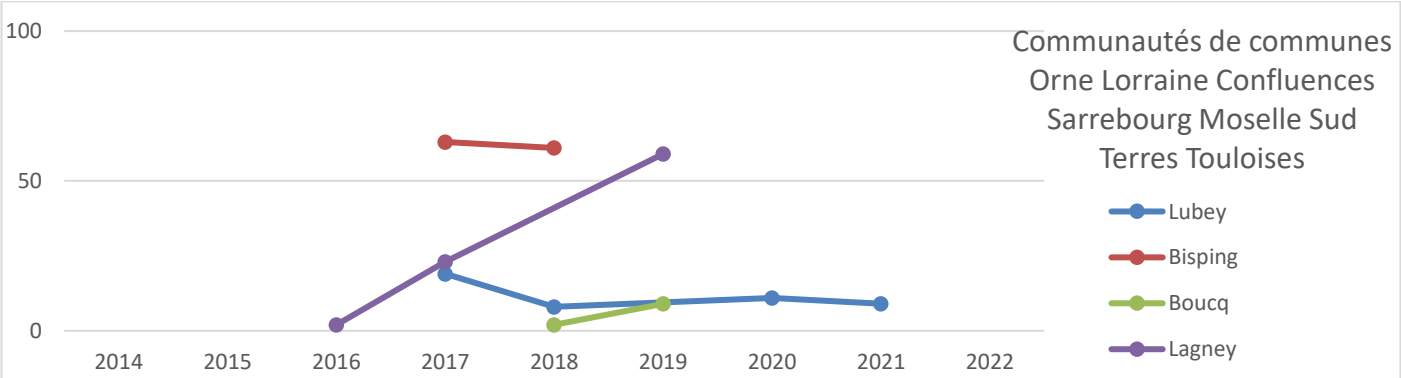

Evolution du nombre de nids occupés par l'Hirondelle rustique pour les communes inventoriées dans leur intégralité

Le Martinet noir

Seules **14 observations** de nids de Martinet noir ont pu être réalisées en 2022 pour **12 adresses**. Ce qui représente **7 adresses** pour les villages complétement prospectés. La faiblesse de ces valeurs est significative de la difficulté d'inventorier les nids de cette espèce.

Le décompte des nids en bon état et des nids occupés suit la même synthèse.

La commune de **Novéant-sur-Moselle** comptabilise le plus grand nombre de **nids en bon état** (**7**) ainsi que le plus grand nombre de **nids occupés** (**7**)

Pour les **villages prospectés entièrement**, on dénombre **en moyenne 4 nids en bon état** et **4 nids occupés**. Ce qui fait qu'**en moyenne** toujours, c'est **1 nid par adresse**.

Aucun nid détruit de Martinet noir n'a été identifié.

Dans un village inventorié, Ars-sur-Moselle, des **nids artificiels** ont été installés pour le Martinet noir, et **aucun village** ne connait **d'installation contre leur présence.**

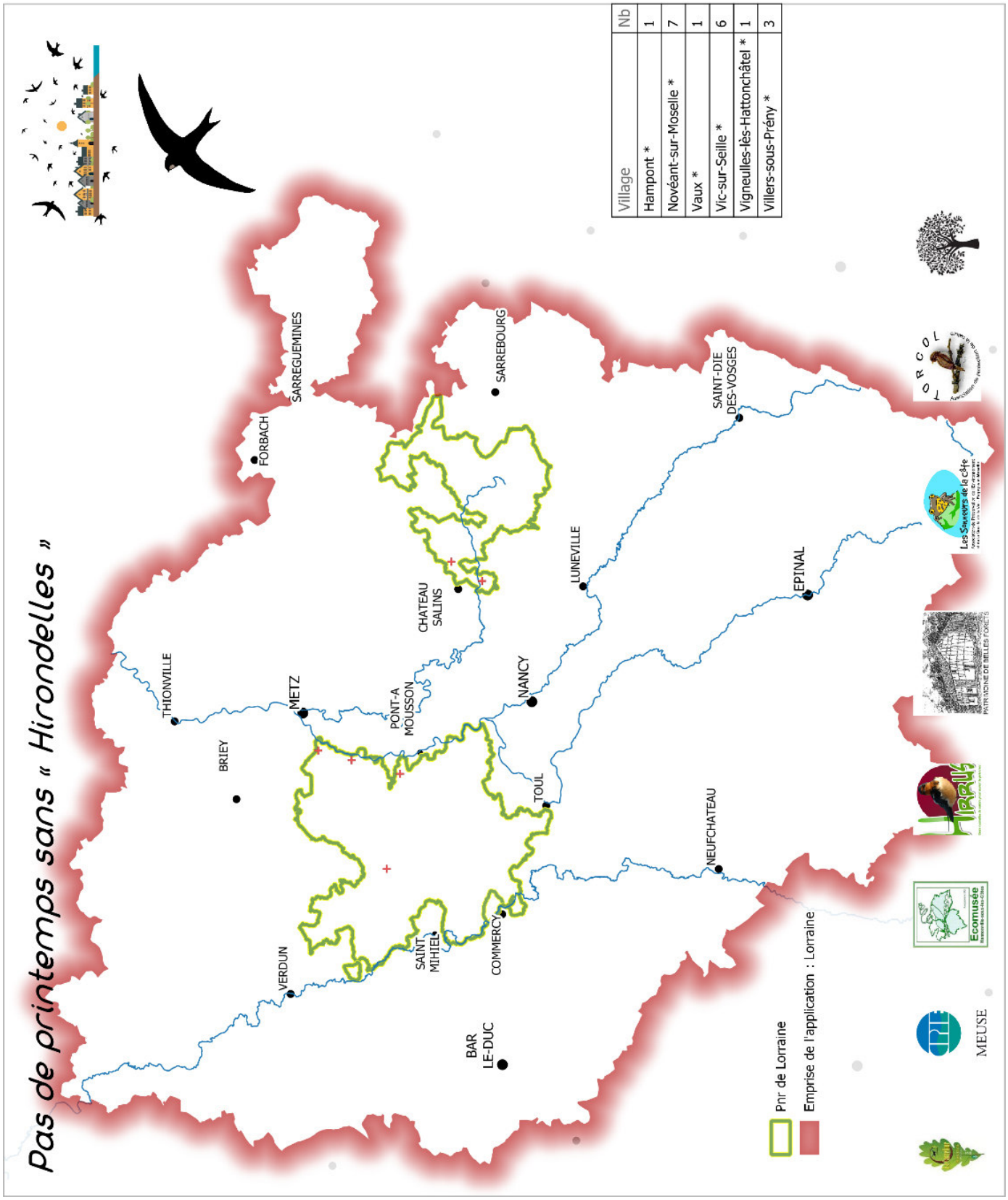

Répartition par village de la proportion du nombre de nids occupés par le Martinet noir

Communauté de communes	Commune	Village	Nombre de nids occupés									Tendance
			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
CC Côtes de Meuse Woëvre	Nonsard-Lamarche	Nonsard				**6**		**9**				
CC du Bassin de Pont-à-Mousson	Villers-sous-Prény	Villers-sous-Prény				**1**		**1**		**3**	**3**	**0**
CC du Saulnois	Donnelay	Donnelay				**4**	**9**					
	Tarquimpol	Tarquimpol			**0**	**0**						
CC Mad et Moselle	Chambley-Bussières	Chambley-Bussières					**2**	**2**	**2**			
	Euvezin	Euvezin			**0**	**1**						
	Novéant-sur-Moselle	Novéant-sur-Moselle			**8**	**6**	**6**	**7**	**2**	**3**	7	
CC Orne Lorraine Confluences	Lubey	Lubey							**1**	**1**		

Synthèse des relevés du Martinet noir pour les communes inventoriées dans leur intégralité

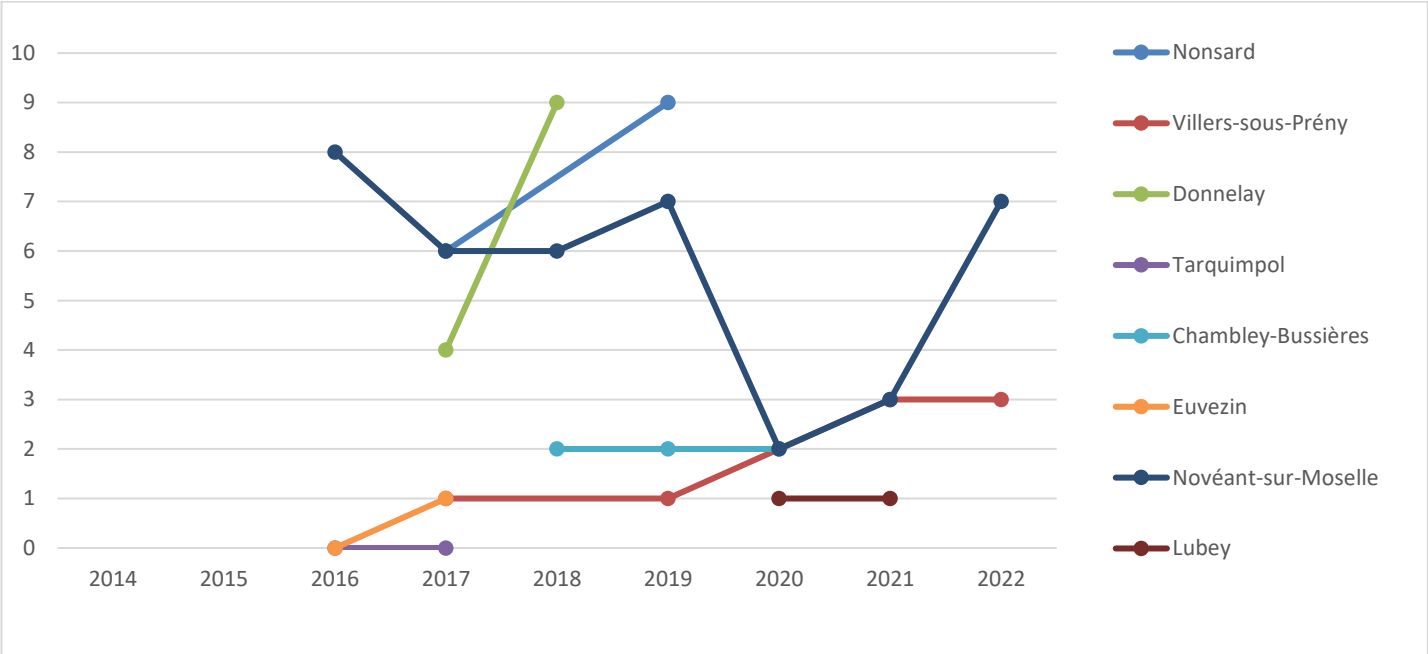

La réglementation

Eviter - Réduire – Compenser

Tout projet, plan ou programme soumis à évaluation environnementale ou tout projet soumis à diverses procédures relevant du code de l'environnement (c'est-à-dire demandant une autorisation environnementale) s'inscrit dans la **séquence « ERC »** pour **Eviter - Réduire - Compenser.**

Le demandeur doit prouver qu'il a cherché à **éviter** la destruction des milieux (aires de reproduction, aires de développement, aires d'alimentation…) ou des espèces. Si l'évitement est incontournable, il s'agira de **réduire** au minimum les conséquences sur l'état de conservation favorable des populations d'espèces concernées. Si, après ces 2 séquences, il reste un impact, alors il faudra le compenser.

Une telle séquence s'intègre en amont de tout projet. Prenez les devants, anticiper la démarche.

Intervention sur les aires de reproduction

Les Hirondelles et le Martinet noir sont des espèces protégées. Il est alors interdit de mettre les individus et l'espèce en péril, ainsi que leurs aires de reproduction.

Pour ces espèces, leurs aires de reproduction sont directement liées aux habitations humaines. Dans ce contexte, les interventions sur et dans les bâtiments qui accueillent Hirondelles et Martinets, sont directement visées. Cela concerne, par exemple, une rénovation de façade, ou le changement de vocation d'un bâtiment (une ferme en maison d'habitation), etc.

Dans la séquence ERC, les travaux chercheront en premier lieu à ne pas détruire les nids et seront à réaliser en dehors de la période de nidification, à savoir entre le mois d'octobre et le mois de mars de l'année suivante. Si d'aventure le retrait des nids devient incontournable pour la réalisation des travaux ; cela nécessite alors **une procédure de dérogation**.

1- Travaux de façade pouvant impacter la reproduction des Hirondelles de fenêtre

Cette procédure se réalise en 4 étapes.

- La demande d'autorisation de retirer les nids
  - Acquisition du document CERFA
    - Demande de dérogation pour la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées cerfa 13614*01 (voir page 33) et que vous pouvez trouver à cette adresse :
    - http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cerfa_13614_01.pdf
    - La DREAL propose un document d'accompagnement que nous pouvons vous transmettre.
  - Il est nécessaire de s'accompagner d'un tiers, une association ornithologique reconnue pour constituer la demande, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) en est un exemple.
  - La demande devra être justifiée et argumentée. Des compensations devront être proposées s'il y a impact. La demande est déposée à la DREAL.

- Les travaux
  - Le dossier est étudié en 1 à 3 semaines.
  - Les travaux peuvent débuter après accord du préfet. Une notification vous est transmise.
  - Bien sûr, l'intervention se fait hors de toute présence des espèces. Pour les Hirondelles de fenêtre et rustique ainsi que pour les Martinets noirs, les travaux sont réalisables d'octobre à mars.
  - La procédure demande de limiter au maximum l'impact sur les nids présents

- La compensation
  - Si les travaux ont occasionné la destruction de nids, il est impératif de les remplacer au moins à la hauteur du nombre de nids détruits ou abimés.
  - Les mesures compensatoires doivent être mises en place avant le 20 mars.

2 - Nids doubles artificiels pour Hirondelle de fenêtre

3- Nid artificiel pour Hirondelle rustique

- Le suivi de la compensation
  - Accompagner d'un tiers, des inventaires de l'occupation des nids présents sur le bâtiment rénové s'effectuent sur 2 années

4 - Nid artificiel pour Martinet noir

5 - Exemple de pose de nid avec une protection contre les salissures

Le suivi participatif « Pas de printemps sans Hirondelles » vise aussi à informer des mesures de protection des espèces concernées.

Que cela soit les mammifères terrestres, les oiseaux, les amphibiens, les reptiles, les poissons, les mollusques, les espèces végétales, ou les insectes, toutes espèces inscrites dans les arrêtés de protection présenteront une procédure similaire et adaptée à leur groupe d'espèces.

Pour aller plus loin …

Le dossier pourra être déposé à l'adresse suivante :

Chargée de mission espèces protégées - Référent oiseaux DREAL Grand Est
Service Eau Biodiversité et Paysage
Pôle Espèces protégées et expertise naturaliste / Strasbourg
14, rue du Bataillon de Marche n°24
BP 81005 /F
67070 Strasbourg Cedex
sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST

Concernant les « Hirondelles » et les autres espèces dépendants des bâtiments humains, le CAUE de Moselle édite des fiches d'information. Vous les retrouverez sur cette page :
https://www.caue57.com/particulier/fiches-particuliers.php?itmCatId=14

Au titre de la protection de la Nature, la séquence « Eviter, Réduire et Compenser les impacts environnementaux » a été confirmé par le Grenelle de l'environnement, du 3 août 2009 et sa mise en œuvre du 12 juillet 2010, dont la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/definition-de-la-sequence-erc-a19515.html

Des informations complémentaires sur les espèces protégées :
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/especes-protegees-r210.html

La prise en compte de la biodiversité dans le bâti est traitée dans ce guide technique :
https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/nature-en-ville/ressources-pedagogiques-nature-en-ville/biodiversite-et-bati

Des informations complémentaires sur le programme « Pas de printemps sans Hirondelles », vous pouvez contacter au PnrL :

Arnaud BRASSELLE

Parc Naturel Régional de Lorraine
1 rue du Quai CS 80 035
54 702 Pont-à-Mousson Cedex

arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com

cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : .....
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....
Adresse : N° ..... Rue .....
Commune .....
Code postal .....
Nature des activités : .....
.....
.....
Qualification : .....
.....
.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : .....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☐ Préciser : ……
……
……
……
…

Altération ☐ Préciser : ……
……
……
……

Dégradation ☐ Préciser : ……
……
……
……

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser : ……
……

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : ……
……

Autre formation ☐ Préciser : ……
……

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : ……
ou la date : ……

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : ……
Départements : ……
Cantons : ……
Communes : ……

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐
Mesures de protection réglementaires ☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐
Autres mesures ☐ Préciser :……
……

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ……
……
……
……
……
……

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ……
……
……
……

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ……
……
……
……

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à …… le …… Votre signature

Conclusion / Discussion

L'objectif clairement annoncé de ce programme est « Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel ».
L'inventaire des nids, année après année, doit permettre d'évaluer l'évolution des populations des Hirondelles. Nous le savons, la population des Hirondelles décline à l'échelle nationale tout comme l'ensemble de la biodiversité.

Ce programme se construit sur un « petit » territoire. Il demande alors des prospections plus conséquentes pour répondre à la connaissance de l'évolution de la population des « Hirondelles ». Les habitants connaissent leur territoire et sont en capacité de suivre certaines espèces. C'est la garantie de pouvoir informer, partager et donc de sensibiliser à la problématique de celles-ci auprès d'autres habitants.

Le caractère participatif est alors tout indiqué pour répondre à cette action.

L'action : « Pas de printemps sans Hirondelles »

A l'échelle du Parc, l'analyse des données de cette année ne permet pas d'affirmer telle ou telle évolution de la population des « Hirondelles » car les nombreuses communes inventoriées ont été prospectées de façon « De-ci, de-là ». Or, l'évolution n'est quantifiable que sur 2 ans au moins, à l'échelle de la commune (voire du village). Alors sans attendre que ce programme réponde à une connaissance exhaustive de toutes les communes du Parc, ce bilan établit déjà la connaissance de la localisation des nids d'Hirondelles sur les villages inventoriés.

Les outils de l'inventaire mis en œuvre

Le formulaire « papier » de l'inventaire permet de faire remonter les observations. Pour faciliter la démarche et la participation, le programme se dote d'une application web conçue avec la volonté d'une utilisation intuitive accessible sur ordinateur et sur mobile. Afin de permettre une amélioration de l'application, le Parc s'emploie à poursuivre les développements et les traitements liés à son utilisation.

Toutefois, pour les personnes non férues de ces technologies, très vite une question se posait. « J'accède à la carte et qu'est-ce que je fais … ». Les échanges ont permis de placer au centre du dialogue la vocation de l'outil ; à savoir saisir et consulter les observations des nids d'Hirondelles. Cela montre que l'accompagnement de l'application par des animations est et restera une condition de sa réussite. L'application numérique est donc un outil de ce programme. Elle permet également d'extraire, de ces informations récoltées, une analyse plus dynamique.

Au-delà de l'accompagnement de l'outil, l'animation de territoire, comme le recensement des nids d'Hirondelles, se poursuit. Elle rend possible l'appropriation par les habitants de l'inventaire des Hirondelles voire d'ouvrir vers d'autres inventaires.

La Sensibilisation

Dans la démarche d'un inventaire, devant s'inscrire dans le temps, la communication est nécessaire. Une communication de grande ampleur faite autour de l'application a été faite. Sa réponse est satisfaisante. L'augmentation de la couverture des communes est notable. Il va maintenant être nécessaire de s'appuyer sur ces contributions afin d'étendre la prospection à l'entièreté des communes.
La diffusion du projet « Pas de printemps sans Hirondelles » passe par la transmission des documents produits aux contributeurs et aux élus. Parce que l'on protège que ce l'on connait, la connaissance de la localisation des nids offre la possibilité de les protéger, en informant les propriétaires et les locataires.

La sensibilisation des enfants à travers l'animation dans les écoles est de la plus haute importance. Toutefois, leur participation ne se joue pas au niveau de l'acquisition d'un grand volume de données. Il est utile de retrouver, dès le plus jeune âge, le plaisir, la compétence et l'habitude d'observer ces espèces. Il en découlera la capacité de comprendre leur besoin. C'est potentiellement l'accès à leur émerveillement de la biodiversité ; une chance de plus aux générations futures de la prendre en compte.

Ce programme d'inventaire est riche d'enseignement tant sur le plan de l'observation des espèces, de la prise en compte des milieux qui les concernent que de l'obligation de réglementation. Il est utile de poursuivre la communication, la sensibilisation des enfants et de reprendre une sensibilisation avec les associations du territoire.

Perspectives

La manipulation in situ de l'application « Hirondelles » a permis d'identifier des adaptations de l'outil aux réalités de terrain. Une première évolution proposée est la distinction des observations sur la carte de l'année en cours des observations antérieures. N'hésitez pas à proposer d'autres idées d'évolution, nous évaluerons leur faisabilité technique et financière.

En ce qui concerne l'opération « Hirondelles », un effort de prospection sera sollicité pour étendre les inventaires sur l'entièreté des communes prospectées « De-ci De-là ». Des inventaires seront effectués sur des secteurs du territoire où aucun inventaire n'a été réalisé et au gré d'animations pouvant être accueillies.

Des projets d'animation dans les communes

Les échanges avec les participants de l'opération font émerger la nécessité de mettre en place des actions en faveur des « Hirondelles ». Bien que des interventions ponctuelles soient réalisées, la demande et notre souhait sont de généraliser ces opérations sous la forme d'une action du Parc. Ne pouvant, dès cette année 2023, intervenir sur l'ensemble des communes du Parc, nous contacterons des élu.es de communes à partir des résultats de cette synthèse pour agir en faveur des Hirondelles.

Les opérations se feront avec les habitants, élu.es et associations. Elles consisteront à une sensibilisation, à des inventaires, à la construction et à la pose de nichoirs, voire l'installation de « bacs à boue ».

Les associations, comme le CPIE de Meuse, les Sonneurs de la Côte et TORCOL construisent déjà leur projet de sensibilisation par l'animation de construction de nids et/ou d'inventaire. Il s'agit alors d'une co-construction utilisant les compétences du Parc et de ses partenaires. Des premiers financements sont recherchés pour expérimenter une harmonisation des démarches à l'ensemble des 2 zones du Parc (Est et Ouest). Ces financements doivent également permettre à chaque structure d'agir en toute sécurité. En effet, pour ces espèces, les actions envisagées nécessitent des travaux en hauteur.

Si d'aventures, vous désirez qu'une ou plusieurs animations peuvent être réalisées sur votre commune, contactez-nous, nous évaluerons leur faisabilité dans un plan d'actions.

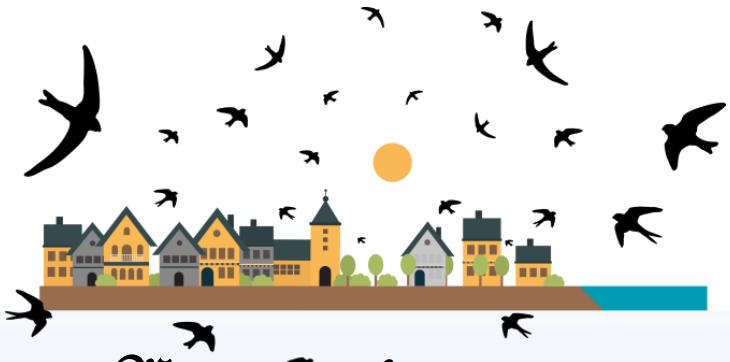

Merci à tous les participants

pour leur implication dans le suivi des Hirondelles !

Une application « Hirondelles » est maintenant disponible pour participer à l'inventaire. Vous y trouverez des compléments d'informations sur les observations et sur les espèces. Cette application est connectée à la base de données naturaliste BOMBINA.

https://hirondelles.pnr-lorraine.com

https://bombina.pnr-lorraine.com/

L'ensemble des observations et des cartographies qui en découlent sont communiquées aux élu-e-s du Parc naturel régional de Lorraine et aux contribu-teur-trice-s des observations. L'ensemble des documents produits sont accessibles également sur le site de l'observatoire du territoire du Parc naturel régional de Lorraine : https://observatoire.pnr-lorraine.com/

Toutes les données sont accessibles, libres et gratuites tant soit peu que leur intégrité soit respectée (ne pas dénaturer les informations qu'elles contiennent) et que la source est mentionnée.

Par ailleurs, le Parc naturel régional de Lorraine participe au SINP. Les données d'observations seront également collectées au niveau régional et national.

Parc naturel régional de Lorraine
rue du Quai, Logis abbatial | 54700 Pont-à-Mousson
Arnaud Brasselle : 07 61 32 91 61 | arnaud.brasselle@pnr-lorraine.com